

L'Allevardin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 136 - Mai 2016 - www.allevard.fr



Passage du Dauphin le 3 avril 2016

SAMU

15

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

114

N° d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

ADMR

Aide à domicile en milieu rural
14, avenue de Savoie

04 76 13 50 83

ADSPA

Soins à domicile
04 76 45 07 34

Assistance sociale CARSAT

RDV au **04 76 12 19 26**

Bibliothèque

Ancien Collège
Lundi, mercredi, samedi,
de 16 h 30 à 18 h 30
Jeudi, de 10 h à 12 h
04 76 73 65 07

Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra

Véolia

09 69 32 34 58

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^e mercredis du mois en mairie
Sur RDV au **04 76 97 50 24**
www.conciliateurs.fr

Conseiller juridique

3^e mardi du mois, en mairie,
de 17 h 30 à 19 h
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14 h à 19 h
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 19 h

Maison du Territoire

71, chemin des Sources
Bernin
04 56 58 16 00

Gardes médicales

Maison médicale
12, rue Lamartine à Froges
- Les jours de semaine de 20 h à minuit
- Les samedis de midi à minuit
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit
Pour avoir un rendez-vous appeler le
0810 15 33 33

Attention : aucun patient n'est vu sans accord préalable du centre 15.

Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry
17 ou **04 76 97 50 14**
Pour les plaintes, service en ligne de prise
de rendez-vous personnalisé :
pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

La Poste

8, avenue Louaraz
36 31 : courrier
36.39 : banque postale
Lundi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30
et de 14 h à 16 h 30
Mardi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30
à 16 h 30
Mercredi et samedi, de 8 h 30 à 11 h 30

Ludothèque

Ancien collège
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

Mairie d'Alleverd-les-Bains

Place de Verdun
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**
contact@alleverd.fr
www.alleverd.fr
Du lundi au vendredi,
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Multi-accueil « Les Flocons »

14, bis avenue de Savoie
04 76 45 07 28

Musée d'Alleverd

Maison des Forges
04 76 45 16 40
museejadis@alleverd.fr
www.museedallevard.wordpress.com

Office du Tourisme

Place de la Résistance
04 76 45 10 11

Lundi, 10 h/12 h et 14 h/18 h ; du mardi
au vendredi, 9 h/12 h et 14 h/18 h
www.alleverd-les-bains.com

Perception

10, avenue Louaraz
04 76 97 51 14
Ouverture au public : du lundi au vendredi
le matin de 8 h 45 à 12 h.
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi
de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

Police Municipale

Square Menaggio
04 76 97 00 84

Pôle Emploi Pontcharra

440, avenue de la gare
Tél. candidat **39 49**
Tél. employeur **39 95**

Régie d'électricité « Elise »

24, avenue de Savoie
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Depuis le 1^{er} janvier 2015
un seul numéro pour joindre la régie
et dépannage 24 heures-24 :
04 76 97 53 54

Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz
04 76 08 11 96
www.ram-paysdallevard.fr

Retraites complémentaires

Sur RDV au **08 20 20 00 14**

Retraite CARSAT

Permanence à Pontcharra,
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra
Accueil uniquement sur RV au **39 60**

SASEP Saint-Pierre

04 76 40 66 18

Sécurité sociale

Jeudi, de 9 h à 11 h 30, en mairie

Transports du Grésivaudan

0 800 941 103 (appels gratuits)

ALLEVARDIN 136

Édité par la commune d'Alleverd-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langénieux-Villard.

Rédaction : Bernadette Buzaré. **Mise en page** : Yann Moreaux. **Photos** : Bernadette Buzaré.

Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4 200 exemplaires. **Dépôt légal** : mai 2016 - ISSN 1270-0061.

Allevard : ville amie des équipes de France



La commune vient d'adhérer au label « Villes et villages amis des équipes de France » initié par la Fédération Française de Ski. Ce dispositif a été récemment lancé, il vise à fédérer les communes dans leur volonté de soutenir les équipes de France de ski et de snowboard, à perpétuer l'excellence française et consacrer le rôle important des équipes de France dans l'activité de la montagne. Il permet par ailleurs de récompenser les actions menées

par les communes en faveur du ski de compétition en particulier, et du ski en général. Il a pour vocation à faire connaître et valoriser les communes qui soutiennent la pratique du ski et/ou qui s'engagent dans l'organisation d'événements.

Des panneaux dans le même esprit que « ville et village fleuris » sont en cours d'installation aux entrées d'Allevard pour valoriser cet engagement.

Une nouvelle élue

Monique Laarman succède à Monique Hilaire, élue sur la liste « Aimons Allevard », qui s'est retirée du conseil municipal. Monique Laarman a déjà assuré plusieurs mandats en qualité de conseillère municipale de 1995 à 2001 et de 2011 à 2014, et a été adjointe au maire de 2001 à 2008.



Le département s'intéresse à Allevard



Le 11 février la commune avait le plaisir d'accueillir Jean-Pierre Barbier, président du département pour une visite qu'il débutait par les thermes avant de se rendre sur le chantier du futur gymnase du collège construit par le département. Au collège Flavius Vausse, ce sont les 36 élèves délégués et suppléants de 4^e et 3^e qui

l'attendaient pour une rencontre citoyenne dans le cadre d'un projet organisé par le collège visant à mieux faire connaître les institutions aux élèves. Cette visite s'est clôturée par la remise de la médaille de la ville par Philippe Langénieux-Villard à Jean-Pierre Barbier en présence de Martine Kohly, adjointe au maire et vice-présidente du conseil départemental, de Christophe Engrand, conseiller départemental, d'élus d'Allevard et de plusieurs maires des communes du nouveau canton.

Le 30 mars, Patrick Curtaud, vice-président du département, chargé de la Culture, honorait notre ville de sa visite pour découvrir le bâtiment Chardon, l'ancien casino (futur musée), et l'actuel musée d'Allevard.

Thomas Spiegelberger au conseil communal de développement



« Je vous invite à nous rejoindre »

Composé d'Allevardins désireux de s'investir pour l'avenir d'Allevard, le conseil communal de développement est ouvert à tout citoyen qui souhaite participer sans a priori, sans mot d'ordre, sans arrière-pensée, à élaborer des décisions importantes que le conseil municipal aura à prendre pour le futur.

C'est à Thomas Spiegelberger, habitant d'Allevard depuis 2007, père de trois enfants et directeur de recherche en agriculture et écologie, que le conseil municipal a confié sa présidence, après qu'il a répondu au premier appel à candidater.

« J'ai la volonté de m'investir dans la vie locale, ce conseil communal m'en donne l'opportunité. Actuellement, le conseil manque de participants; nous désirons donc trouver d'avantage de personnes pour former un groupe de travail que j'espère hétéroclite: avec des habitants « de souche », comme des habitants « nouveaux », de toute génération, avec des parcours socio-professionnels variés.

Je souhaite que le conseil s'inspire de la démarche et de trois piliers du développement durable: agir local, mais penser global le développement économique de notre commune, la durabilité sociale des propositions et la cohérence écologique des actions envisagées.

L'objectif est que le conseil communal de développement soit un lieu de réflexion sans clivage pour que chacun puisse faire profiter la communauté de ses connaissances, de ses idées, de son regard, de ses suggestions. Régulièrement nous restituerons notre travail au conseil municipal qui pourra, s'il le souhaite, s'en saisir. J'invite donc toute personne désireuse de travailler dans cette équipe à m'adresser un courriel à ccd.allevard@gmail.com, avant le 15 juin 2016, afin que nous puissions être opérationnels dès la rentrée de septembre ».

Une saison très contrastée au Collet



Marc Rosset,
président
du Sivom

Comme dans l'ensemble des stations de sports d'hiver, même si le massif de Belledonne s'en sort plutôt mieux que les massifs de Chartreuse et du Vercors, le début de saison au Collet a été très difficile compte tenu du manque de neige. Elle est arrivée en janvier en quantité très faible, ce qui n'a pas permis une ouverture totale du domaine skiable. Le retard sur le chiffre d'affaires a néanmoins été résorbé grâce notamment à un très bon ensoleillement et une neige de qualité en mars.

Malgré une mauvaise saison, le projet de remplacement du télésiège des Plagnes n'est pas remis en question. Le SIVOM du Collet attend le retour du permis de construire afin de finaliser le planning des travaux, pour une mise en service dès l'hiver prochain.

Quelques chiffres repères :

- ★ 40 jours de beau temps pour 120 jours d'ouverture (perte de 30 jours d'ouverture).
- ★ 2,80 m de hauteur de neige cumulée aux Plagnes (contre 6 m l'an dernier et 7 m l'année précédente).
- ★ 10 jours de fonctionnement des canons à neige compte tenu d'un hiver exceptionnellement doux.
- ★ - 9 % du chiffre d'affaires par rapport à l'an passé.
- ★ - 20 % du chiffre d'affaires par rapport à la meilleure saison.



Route du Glapigneux : un portique évite les gros tonnages

Après d'importants travaux de consolidation (85000 €), suite à l'affaissement de la chaussée, sur une portion de route au-dessus du hameau du Glapigneux, qui mène notamment au hameau de « Crozet », un portique a été installé. Il limite le passage des tonnages excessifs qui mettent en péril la route et par conséquent les usagers. Dorénavant les véhicules empruntant cette route seront limités à une hauteur de 4 m. Pour des passages avec des véhicules supérieurs à cette hauteur, une demande doit être adressée en Mairie. Elle fera l'objet d'une étude. En cas de réponse favorable à une ouverture exceptionnelle du portique, un état des lieux sera effectué et une caution demandée.

La commune rappelle que tout débardage sur son territoire de plus de 20 m³ doit faire l'objet d'une autorisation municipale.

Tous à la piscine !

La piscine est ouverte du 14 mai au 25 septembre.
Sur décision du conseil municipal, il n'y a pas d'augmentation des tarifs par rapport à 2015.

Du 14 mai au 1^{er} juillet du 4 septembre au 10 septembre

- ★ Lundi, mardi, jeudi, vendredi 12 h à 14 h et 16 h 30 à 19 h.
- ★ Mercredi 12 h 19 h.
- ★ Samedi, dimanche 11 h 19 h.

Du 2 juillet au 4 septembre

- ★ Ouverture tous les jours de 10 h à 19 h.
- ★ Nocturne les vendredi jusqu'à 21 h en juillet, jusqu'à 20 h 30 en août.

Du 11 septembre au 25 septembre

- ★ Lundi, mardi, jeudi, vendredi 12 h à 14 h.
- ★ Mercredi 12 h 19 h.
- ★ Samedi, dimanche 11 h 19 h.

« Nous avons deux ans pour réussir »

– Philippe Langénieux-Villard –



Beaucoup croyaient les promesses de la dernière campagne irréalistes. Certains ont même affirmé que le maire mentait sur la réalité de l'engagement de la communauté de communes sur ses projets. Depuis deux ans, la majorité a travaillé dur sur tous les dossiers compliqués : la renégociation des emprunts toxiques, le sauvetage de l'établissement thermal, la pérennité du site du Collet, la réalisation du téléporté, le renouvellement du site du lac du Flumet, la construction du gymnase du collège, le déménagement du lycée professionnel, le nouveau musée. Et si, maintenant, Allevard reprenait confiance en elle ? C'est le pari décisif du maire.

.....

L'Allevardin: Une avalanche de bonnes nouvelles, des décisions historiques: Quelle a été votre recette pour obtenir tant de décisions positives pour Allevard ?

Philippe Langénieux-Villard: Rien n'est possible seul. L'équipe que les allevardins ont choisie voilà deux ans remplit totalement mes espérances. Elle est motivée, rajeunie, ambitieuse et sérieuse. Chaque élu fait son travail, et même un peu plus. Merci à chacun d'eux, vraiment. Les évolutions institutionnelles nous conduisent par ailleurs à nous engager pleinement dans la communauté de communes. 46 communes, c'est considérable. Il faut comprendre les problèmes de chacune d'elles et, en retour, leur expliquer nos projets et nos difficultés. La franchise, le respect, l'engagement: Avec Martine Kohly qui est aussi conseillère communautaire, nous nous comportons en appliquant ces trois principes.

L'A: La plus grande surprise, bien sûr, c'est l'accord de la communauté de communes pour la réalisation du téléporté!

PLV: C'est une surprise pour qui? Pour ceux qui ne veulent pas se battre? Pour

ceux qui doutent de l'esprit de responsabilité des 47 conseils municipaux de la vallée? Pour ma part, je n'ai jamais douté que je parviendrais à convaincre. Tout simplement parce que cet investissement, porté par la communauté, va offrir de la richesse et du développement à l'ensemble du pays d'Allevard et même au-delà. On estime les retombées annuelles à 7 millions d'euros. Ce qui m'a ému, c'est qu'une si forte majorité nous accompagne. **C'est une preuve de solidarité qu'Allevard ne devra pas oublier lorsque d'autres communes seront confrontées à des difficultés équivalentes aux nôtres.** J'ai rappelé d'ailleurs au maire de Crolles (très hésitant) qu'Allevard avait été dans les premières communes à adhérer au syndicat pour la construction de ST Microelectronics. À l'époque, j'ai le souvenir que l'opposition d'Allevard disait que je prenais un risque inconsidéré... Vous connaissez cette phrase: Si je descends, je meurs. Si je monte, je meurs. Alors, pourquoi descendre et renoncer?

L'A: Quand le téléporté sera-t-il construit?

PLV: N'allez pas si vite! Maintenant que la décision politique est prise, il faut que

l'engagement économique s'exprime. Le téléporté n'a aucun sens si Allevard ne se rénove pas, si au Collet comme dans la ville, les propriétaires attendent tranquillement sans rien faire. J'ai demandé à la communauté de communes de mettre des conditions à son engagement. D'ici la fin 2016, je dois lui démontrer que des propriétaires d'hôtels, de résidences et de commerces, d'immeubles ou d'appartements, veulent vraiment accompagner le renouvellement de la ville. S'il n'y a pas cette mobilisation, il ne faut pas construire le téléporté. C'est de l'argent public. C'est beaucoup d'argent. Il faut que nous démontrions notre volonté d'accompagner l'investissement par les efforts de tous! Je souhaite d'ailleurs que cette mobilisation s'étende à tout le pays d'Allevard. Mes collègues des communes voisines y sont à juste titre très attentifs. En 2016, j'espère que nous pourrons choisir l'opérateur du téléporté et réaliser l'étude environnementale. A la fin de l'année, je présenterai à la communauté l'ensemble des engagements privés qui accompagneront l'investissement public: nouveaux commerces, nouveaux logements, nouvelles résidences de tourisme, campings et camping-cars,

aménagements urbains, rénovation de façades... En matière commerciale, par exemple, il faudra s'interroger aussi sur les horaires et les jours d'ouverture. **À quoi servirait le téléporté le lundi, si tout Allevard est fermé?** Si nous convainquons, l'année 2017 permettra les premières mises en œuvre du plan. Avec les démarches administratives et juridiques, nous pouvons espérer alors l'installation du téléporté en 2018. Franchement, c'est demain, après tant d'années d'attente!

L'A: Vous confirmez que ce projet ne sera pas financé par la commune?

PLV: Oui. Mais en revanche, il va falloir encourager et accompagner les investissements privés. Allevard ne pourra pas attendre tranquillement que les choses se fassent sous ses yeux et sans son implication. Il n'y a rien de magique dans tout cela. **Ou bien il y a une attente et une volonté locales, et alors, nous allons gagner la prochaine étape. Ou bien, chacun se dit qu'il faut attendre pour voir et alors, nous ne verrons rien du tout!**

L'A: La commune vient aussi de trouver un repreneur pour le thermal. L'opposition dit qu'il s'agit là de la preuve de votre échec. Que lui répondez-vous?

PLV: En 1997, quand nous avons repris le thermal, l'opposition disait que c'était une folie. 19 ans plus tard, lorsque nous trouvons un acquéreur solide pour impulser la dynamique d'un investisseur privé, on nous dit que c'est un échec... C'est à n'y rien comprendre. En vérité, l'opposition ne veut prendre aucune responsabilité. Je suis sidéré par le manque de courage de donneurs de leçons qui n'ont jamais assumé le moindre risque. Heureusement, Louis Rousset, lui aussi dans l'opposition, a vu l'intérêt de notre démarche et l'a votée! **Nous avons sauvé l'emploi et l'activité d'Allevard pendant 19 années et ce serait un échec? Comprendra qui voudra...** Ce que je sais, c'est que l'offre du

repreneur est inespérée. Elle émane d'un groupe solide, convaincu, engagé dans le thermalisme. Si nous avons tout raté, il n'y aurait même pas eu d'offre. On aurait tout liquidé...

L'A: Quels sont les atouts de cette solution?

PLV: La commune a été dans l'obligation de reprendre les thermes en 1997, puisque leur fermeture était programmée. Ce n'était ni la volonté ni la vocation de la mairie, mais c'était son devoir. Elle a fait tout ce qu'elle a pu (travaux, forage, vente des biens qui pénalisaient l'équilibre de la société, avances financières dans les moments difficiles), pour garantir la pérennité d'une activité sans laquelle Allevard n'aurait plus été une commune touristique. Il aurait été déraisonnable de poursuivre plus longtemps une gestion para-communale, même si nous aurions pu choisir cette solution. L'offre d'une entreprise privée, professionnelle sérieuse, dynamique méritait la préférence à une solution publique sans véritables moyens. La commune d'Allevard reste propriétaire de son forage et de sa source, qui étaient privées avant 1997. L'ensemble du personnel est garanti dans son emploi. Les dettes de la société seront payées. Il n'y a aucune interruption d'activité, et même, je le sens, une forme d'enthousiasme à repartir avec des perspectives nouvelles.

L'A: Donc le thermal n'est plus un souci!

PLV: Comme vous y allez! J'entends bien soutenir l'entreprise et ses projets. Au conseil régional, un plan thermal va être élaboré d'ici l'été. Une réflexion sur l'aide à la modernisation des établissements est engagée. Seules 10 stations seront retenues. À nous d'être convainçants. Il est possible aussi qu'un soutien aux projets d'urbanisme soit initié. Par ailleurs, le renouveau de la ville, le téléporté, sont naturellement des atouts supplémentaires pour l'activité thermique. **J'ai un profond respect pour l'activité privée, la conscience que**

c'est elle qui génère la richesse, l'idée qu'une collectivité doit en être le partenaire solide. La société thermique aura je l'espère une ambition hôtelière. Ce serait formidable. Elle sera accompagnée dans ses ambitions, dans ses projets et dans ses éventuelles difficultés, sans avoir jamais à craindre de franchir la porte de la mairie.

L'A: Vous voulez réellement créer 500 à 600 nouveaux lits touristiques?

PLV: Notre projet doit porter sur 1 500 à 2 000 lits. 500 à 600 lits nouveaux, et un soutien à la rénovation et l'amélioration de 1 000 à 1 500 lits existants. Regardez les contraintes de nos centres de vacances au Collet. Si nous ne les aidons pas, si le téléporté n'existe pas, croyez-vous que les collectivités qui les gèrent pourront les rénover?

Dans Allevard même, plusieurs anciens hôtels fermés doivent trouver une nouvelle vie. **Les hôtels existants – on pourrait les appeler d'ailleurs les « hôtels résistants » tant ils se sont battus pour survivre – doivent aussi être aidés, comme les hébergeurs et les campings.** Il faut aussi s'adapter au marché des camping-cars. Bref, j'en appelle à la mobilisation générale. En mairie, une cellule spécifique vient d'être créée pour se rendre disponible à chaque demande de propriétaire, chaque projet. Nous n'avons que huit mois pour démontrer notre volonté de développement.

L'A: Et le musée? Vous y croyez encore?

PLV: C'est quoi, une ville thermique et touristique sans culture? Le musée y contribue pour une part. Bien sûr, il y a tout le reste: les chorales, l'harmonie, les démonstrations de « pas Vu Pas Pris », les nombreuses initiatives des associations culturelles, la programmation théâtrale de la Pléiade soutenue par le Casino d'Allevard, les expositions de peinture, les artistes qui s'installent dans nos rues de façon permanente ou éphémère. Et puis, il y a le musée. Dès cette année, les tra-



vaux vont être entrepris dans l'ancien casino. La communauté de communes a voté 490 000 € pour les travaux dès 2016. Nous pouvons espérer un déménagement fin 2017. Comme le musée de Pinsot, le nôtre devient communautaire, c'est-à-dire, proposé au rayonnement de l'ensemble des 46 communes.

L'A : Vous aviez aussi parlé du lac du Flumet pendant la campagne électorale...

PLV : **EDF est un partenaire formidable qui a compris l'avenir touristique de notre territoire et entend y participer.** Avec Crêts en Belledonne, nous avons tenu plusieurs réunions de travail. Le désenvasement du lac est un objectif. C'est complexe : Il ne devrait intervenir qu'en 2020 au mieux. Mais l'aménagement des abords peut précéder cette échéance. Nous avons établi des plans d'aménagement qui semblent convenir. Nous discutons maintenant des

modalités. À la fin de l'année 2016, je pense que nous serons tombés d'accord sur les équipements, leur coût et leur financement. Des premiers travaux pourraient, je l'espère, s'engager dès 2017.

L'A : Peut-on dire, compte tenu de toutes ces décisions favorables, qu'Allevard s'éloigne des années difficiles qu'elle a vécues ?

PLV : Sans doute. Mais au-delà des grands enjeux, je suis préoccupé par la permanence des incivilités, qui gâchent la vie quotidienne de nombreux habitants. Le non-respect de la tranquillité nocturne est un fléau. Les règles de stationnement sont bafouées avec un mépris surprenant... Nous devons être également sensibles à nos services publics. Quand je vois que l'État envisage de supprimer le poste de psychologue scolaire dans nos écoles, alors que notre territoire est très fragile sociale-

ment, je pense qu'il faut réagir avec force. Alors que le département nous aide comme jamais (nouveau gymnase, nouveau centre routier, espace « départemental à caractère social »), l'État déserte comme toujours... Nous payons sans cesse davantage d'impôts pour recevoir sans cesse moins d'État ! Il va falloir que cela change.

L'A : à propos de fiscalité... À quoi peuvent s'attendre les allevardins ?

PLV : Pour la neuvième année consécutive, nous n'augmenterons pas les taux de la fiscalité locale. Nous avons en parallèle enregistré de très grosses économies de gestion courante. Le résultat de l'année 2015 se traduit dans le budget par un solde positif de près de 400 000 €. En outre, nous sommes sortis du danger des emprunts toxiques en 2016. Donc, si nous sommes prudents, nous allons pouvoir assumer sans problème les projets des années futures.



Bulle de bien être

L'univers de la beauté vient jusqu'à vous

Aude Besson, diplômée d'un BTS en esthétique et bénéficiant d'une solide expérience professionnelle, vous propose ses services à votre domicile.

Elle vous prodiguera toute une gamme de soins alliant beauté et bien-être: soin du visage et du corps, épilation, maquillage (bio), etc.

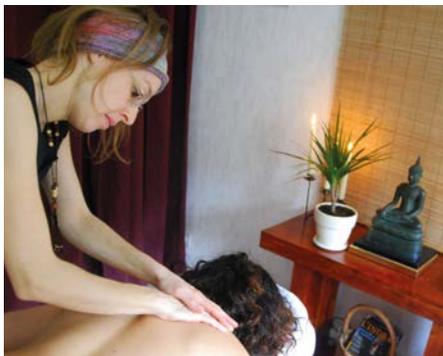
Dans les moments d'exception tels que mariage, fête, anniversaire, Aude vous pro-

pose un tarif forfaitaire ou encore l'acquisition de chèques cadeau pour offrir à vos proches. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à la contacter !

Tél. : 06 73 23 83 94

Courriel : bullesdebienetre@gmail

Du lundi au samedi sur rendez-vous



Soins corporels ayurvédiques

Marina Marchal vous propose de vous recevoir pour des massages ayurvédiques. L'Ayurveda est une technique de massage traditionnel, pratiquée par les indiens depuis des millénaires aux multiples bienfaits, notamment en matière de bien-être. N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations. Jusqu'au 15 juin, elle vous

propose une offre découverte, avec remise de 15 %, sur un premier soin si vous lui indiquez le code « Allevardin 136 ».

Immeuble « Le David », porte 1

6, rue de Pommier

Tél. : 07 68 02 15 04

Pierre Feuille Ciseaux a déménagé à quelques pas

Emilie David, à la tête du salon de Coiffure « Pierre Feuille Ciseaux », vient de déménager au 2, rue Ponsard à quelques pas de l'espace qu'elle occupait auparavant. Après d'importants travaux, elle vous accueille dans un salon tout neuf et plus grand !

2, rue François Ponsard
04 76 97 57 02



Restaurant La Marie-Jeanne

Les propriétaires changent, le concept reste

Depuis plusieurs mois Jean-Christophe Riou et Nicolas Didio, deux frères, se sont associés pour reprendre le Restaurant-crêperie « La Marie Jeanne ». Bien qu'ayant apporté quelques touches personnelles au restaurant, ils ont souhaité conserver le même esprit et une majeure partie de la carte ainsi que la même qualité de produits, notamment les farines bio. Afin de renforcer leurs connaissances, ils n'ont

pas hésité à suivre une formation qui leur a permis d'être diplômés en qualité de crêpiers. Sur commande, ils vous proposent un menu Corse que Nicolas aura plaisir à vous faire déguster puisqu'il nous arrive tout droit d'Ajaccio.

Ouvert 7 jours/7 midi et soir

6, rue des Thermes

Tél. : 09 75 99 77 90



Restaurant le Bon'R Cuisine traditionnelle dans un écrin de verdure

Béatrice Pollier et Thierry Mollet sont les nouveaux propriétaires du restaurant anciennement « Côté Sud ». Ils vous proposent une cuisine traditionnelle avec pour spécialité les cuisses de grenouilles mais aussi la tête de veau, les pieds paquets, et bien d'autres plats à découvrir. Vous pourrez également y déguster, ou emporter, des pizzas, confectionnées par le pizzaiolo Robert Zappia, un menu du jour tous les midis et pour les fêtes de familles et ban-

quets le restaurant est à votre disposition. Le Bon'R vient d'achever une terrasse de 100 m² afin de vous permettre des repas en plein air et dans un cadre verdoyant. Le stationnement doit s'effectuer sur le parking avenue des Bains (face au garage).

Ouvert à l'année, midi et soir
9, avenue Davallet
Tél. : 04 76 90 52 16

Idéal Camping

Lydie et Cyril aux commandes



Depuis l'été dernier, Cyril et Lydie Berthillon sont les propriétaires d'« Idéal Camping ». C'est avec enthousiasme qu'ils viennent d'entamer cette saison en accueillant leurs clients sur les 80 emplacements composés de 18 chalets, 62 terrains nus et un meublé. Après avoir conçu un site internet très complet et renouvelé leur pizzeria ouverte également aux clients « extérieurs », ils comptent bien faire connaissance avec l'ensemble des agents économiques et touristiques afin de travailler en partenariat. « On aime

Alleverd et souhaitons nous y investir. Que ceux qui le souhaitent n'hésitent pas à venir nous visiter, nous recevons volontiers toutes les informations sur les manifestations locales et sommes ouverts aux projets pouvant faire avancer chacun et la ville toute entière ».

67, avenue de Savoie
Tél. : 04 76 97 50 23
camping.ideal@wanadoo.fr
www.ideal-camping.fr



L'atelier du PC

Réparation et vente en informatique

Depuis quelques mois Rachid Boulouha a installé rue des Meuniers un commerce de réparation et vente en informatique. Il vous propose d'intervenir sur PC, comme sur Mac, et aussi bien sur vos ordinateurs, que sur votre smartphone ou votre tablette. N'hésitez pas à le consulter pour un achat, il propose notamment des ventes d'ordinateurs sur mesure, ou pour un simple conseil.

« L'Atelier du PC » est en cours d'évolution, Rachid a des projets plein la tête que vous découvrirez très prochainement !

8, rue des Meuniers
Tél. : 09 50 40 02 38 – 07 81 09 54 00
AtelierduPCAlleverd@hotmail.com

Gymnase du collège, le chantier avance

Comme le prévoit l'agenda du chantier du gymnase du collège réalisé par le département, les travaux de second œuvre ont débuté mi-avril après la réalisation des dalles de la petite et grande salle. Les dernières

menuiseries extérieures ont été posées. La façade arrière du gymnase est terminée. Les travaux sur le plateau sportif ont repris, ils devraient s'achever fin juin. Le gymnase ouvrira ses portes à la rentrée, comme prévu.



1^{er} coup de pelle pour 19 logements

Les travaux viennent de débiter pour la construction d'un immeuble en centre-ville, avenue Louaraz.

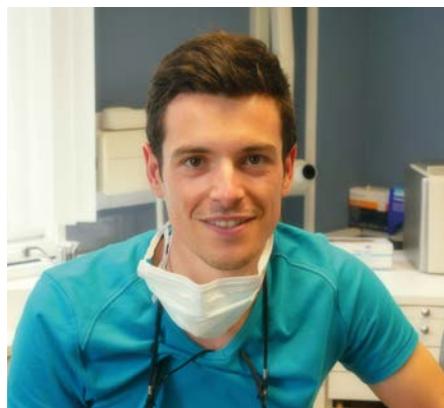
19 logements à la vente, dont 6 logements sociaux, et un local commercial viendront remplacer l'ancien hôtel de France qui avait été démolit par la commune compte tenu de sa vétusté.

Durant la durée du chantier, il est fortement recommandé aux piétons et particulièrement en direction des enfants faisant les trajets pour se rendre aux écoles, d'utiliser la rue des Ecoles, plutôt que les rues jouxtant le chantier.

Pour plus d'informations sur la vente de logements : 04 37 26 29 69

Les Mainiaux

Avec le soutien de Philippe Langénieux-Villard, conseiller régional, la commission permanente du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes a voté une subvention de 200 000 € à destination du centre de vacances «Les Mainiaux» au Collet, qui devrait lui permettre d'engager des travaux en matière d'isolation et d'accessibilité aux personnes handicapées.



Loïc Fontanel, Chirurgien dentiste

Bienvenue à Loïc Fontanel, chirurgien-dentiste, qui vient d'acquiescer le cabinet dentaire rue du 8 mai 1945. Il succède à Daniel Déchenaux qui prendra bientôt sa retraite après 35 années professionnelles passées à Allevard.

13, rue du 8 mai 1945
Tél. : 04 76 97 56 80



L'art de la maroquinerie

Delphine Gilbert vient d'ouvrir les portes de son atelier à Allevard. Artiste en maroquinerie, elle vous propose un travail entièrement fait mains dans des cuirs principalement tannés en France. Sacs, portefeuilles, porte-monnaie, ceinture... ainsi que l'étude de toute commande personnalisée.

N'hésitez pas à passer sa porte, pour une simple visite ou pour un projet d'achat.

4, rue Docteur Mansord
Tél. : 06 26 44 70 85

Musée : 490 000 €, début des travaux en 2016

Lors du vote du budget communautaire, Philippe Langénieux-Villard, chargé de la Culture, a présenté et obtenu l'engagement de travaux dans l'ancien Casino, pour la rénovation de celui-ci et l'accueil du musée en 2017. Ces travaux débuteront en fin de saison thermale.



Tougo.fr

Tout savoir sur les transports du Grésivaudan

En ligne depuis fin février, ce site internet vous permet sur n'importe quel support (PC, smartphone, tablette), de consulter les plans du réseau et des lignes, les fiches horaires et tarifs des transports du Grésivaudan. Vous pourrez aussi faire une recherche d'itinéraire ou accéder à la plateforme locale de covoiturage, consulter l'actualité du réseau ou des « alertes perturbations ».



GPS vers l'emploi

Dispositif inédit pour les chômeurs de longue durée
Destiné aux demandeurs d'emploi de longue durée, GPS emploi (Grésivaudan Plateformes Services) a pour objectif de les accompagner dans une dynamique positive de recherche et de retour à l'emploi. Pour se faire, ils sont invités à participer pendant 2 mois à 7 ateliers thématiques autour de l'orientation, la mobilité, l'accès à la formation, la gestion du stress... auxquels sont associés un accompagnement individuel et un plan d'actions pour un retour à l'emploi. Qui peut en bénéficier? Les personnes habitant l'une des 46 communes du Grésivaudan, éloignées de l'emploi et prioritairement les demandeurs d'emploi de plus d'un an, peu qualifiés, bénéficiaires de l'ASS, non allocataires du RSA.

+ d'infos : www-le-gresivaudan.fr ou auprès de l'association AIDER au 04 79 84 44 94 ou 06 81 21 99 00

Plein feu sur le chauffage bois !



Organisée par la Communauté de communes, La Pléiade accueillait le 5 avril dernier une conférence publique dont le thème était le chauffage bois. Gérard Cohard, vice-président du Grésivaudan et maire de La Ferrière, ouvrait la soirée en rappelant notamment le lancement de la prime « Air Bois » destinée à aider les particuliers à renouveler leurs appareils de chauffage bois. Deux intervenants du Pôle Info Energie de l'Isère et de Air Rhône-Alpes abordaient ensuite tous les aspects du chauffage bois. Ils ne manquèrent pas de rappeler tous les aspects écologiques aussi bien positifs que négatifs comme, par exemple en ces jours de printemps, l'interdiction de brûler des déchets verts, dont les fumées sont nocives pour la santé. Après un échange avec le public la soirée s'est clôturée par un quiz grâce auquel les participants remportaient des granulés ou des bûchettes.

Un nouveau souffle pour les thermes

En 1997, la commune avait racheté les Thermes afin d'éviter la fermeture de cette activité économique majeure pour le pays d'Allevard. Pendant 19 ans, la commune a soutenu activement les Thermes par le biais d'augmentation de capital, de subventions d'investissement et d'avance courant, ce qui a permis de maintenir l'activité économique principale du pays d'Allevard. Suite aux baisses des dotations de l'État, la commune, en sa qualité d'actionnaire majoritaire, n'était plus en mesure de les soutenir financièrement.

En juin 2015, une procédure de sauvegarde a été ouverte et en octobre 2015, une recherche de repreneur/investisseur a été lancée par le mandataire judiciaire auprès de l'ensemble des autres établissements thermaux. Trois sociétés déjà exploitantes d'au moins un établissement thermal ont candidaté. Deux possibilités majeures étaient envisageables : soit la continuité, soit la liquidation et cession à une nouvelle société. La première solution a été privilégiée car elle permet la reprise de l'ensemble des salariés, le paiement des créances et la poursuite des contrats dont celui de la chaufferie bois. Après délibération du conseil municipal, c'est le 1^{er} avril que la vente des thermes a été signée par le maire avec la compagnie Lebon.



La compagnie Lebon

La compagnie Lebon est une société développant 3 secteurs d'activités : L'hôtellerie et les activités Thermes et Spas, l'immobilier et le capital investissement. Cotée en bourse, elle est contrôlée à 59 % par la famille Paluel-Marmont. Son chiffre d'affaire pour 2015 est de 84 M€.

Il y a deux ans, elle a repris la station thermale de Brides-les-Bains.

Plus d'infos : compagnielebon.fr



Crédit photo : V.Vecrenne

Didier Le Lostec,
président directeur général
des Thermes.

Le choix d'Allevard

Cette acquisition donne l'opportunité à la Compagnie Lebon d'intégrer de nouvelles spécialités dans leur savoir-faire. Les Thermes d'Allevard ont mis au point des protocoles innovants et reconnus, notamment pour prendre en charge la fibromyalgie, ils ont su développer une approche multifactorielle équivalente à celle de Brides-les-Bains dont la compagnie Lebon est gestionnaire. Cette nouvelle acquisition leur permet de signer le lancement officiel de la marque Source Equilibre qui fédèrera l'ensemble de leurs activités d'exploitation de stations thermales et de spas à vocation médicale ou de bien-être et des structures hôtelières correspondantes.

Les projets pour les thermes

Un plan d'investissement de 1,40 M€ étalé sur 10 ans est programmé. Il poursuit plusieurs objectifs, le bâtiment Niepce, édifice classé, sera progressivement fermé dans l'attente d'un projet de revalorisation et de diversification pour répondre notamment au besoin d'hébergement. Les soins Voies Respiratoires, l'accueil et l'administration qu'il abritait seront transférés dans le bâtiment de rhumatologie qui fera lui aussi l'objet de travaux chaque année pour améliorer le confort des parcours de soins.



En 1969, une rue est ouverte reliant les écoles Jeanne des Ayettes et Pierre Rambaud à l'avenue Louaraz. Elle sera baptisée en décembre 1990 « rue Joseph Cassera » en hommage à l'ancien maire de la ville de 1964 à 1983, dont il est aussi conseiller municipal depuis 1941. Dévoué pour la ville et pour la population, il est le chef de corps des sapeurs pompiers d'Allevard. C'est rue Charamil qu'il exerça le métier de boulanger.



Son nom signifie « la rue du milieu ». La rue Charamil est la rue principale d'Allevard. Au Moyen Âge au sommet de la rue se trouvait une des quatre portes de la ville fortifiée. Cette rue reste très étroite et mal pavée. Dès 1838, le conseil municipal réfléchit à un plan d'alignement du bourg, finalement adopté en 1858, prônant les notions d'embellissement, d'assainissement et d'hygiène urbaine. Ce plan va permettre l'ouverture de nouvelles rues pour une meilleure communication (notamment le transport du bois), la destruction de maisons anciennes mais également l'entretien des rues (pavage, mise en place d'un système de nettoyage) et l'installation d'un éclairage public. C'est à cette occasion que la rue est élargie afin de permettre de créer une voie de circulation qui permettait de rentrer dans Allevard par la route de Grenoble. Pendant la deuxième guerre, elle sera le théâtre d'un drame entre les allemands et un jeune allevardin. Le 17 juillet 1944,

Alphonse Chodez, âgé de 20 ans est exécuté dans une montée d'escalier. Une plaque commémorative évoquant cette triste période est apposée à la façade de l'immeuble dans lequel cet événement s'est déroulé.



C'est à la fin du XVIII^e siècle qu'aurait été découvertes, sur les bords du torrent du Bréda, à l'entrée de la gorge du Bout-du-Monde, les sources d'eaux sulfureuses. Laurent Chataing, médecin allevardin, devient alors le premier médecin inspecteur des eaux d'Allevard. Il sera conseiller municipal de 1828 à 1847 et maire d'Allevard de 1830 à 1831.



Il résidait dans la maison familiale, rue Croix Blanche, où une dynastie de médecins a déjà habité. Les Chataing sont médecins de père en fils et ce depuis Louis XIV. En 1941, sur une proposition du docteur Jean Langénieux, la rue est baptisée Laurent Chataing. Cette rue était anciennement dénommée croix blanche parce que l'on trouve au sommet de la rue une croix qui a été déplacée et posée en hauteur. Sur le début de la montée se trouvait une plaque du Touring club de France qui encourage la création des syndicats d'initiatives. Au sommet de cette rue, on trouve aussi un ancien hôtel particulier devenu la résidence d'un autre médecin le docteur Boel. Sur le toit de sa maison, il a fait poser en 1910 la coupole de l'ancien Casino qui venait d'être changée. Sur la façade de cette maison on peut voir un balcon fermé dit oriel.



Son nom vient du mot chenal. Il y a sous les bâtiments riverains du Bréda un canal qui alimentait les moulins placés sur la rive gauche du torrent. On retrouve dans des guides touristiques au XIX^e siècle, cette rue baptisée rue de la Chine. Placée au centre de la rue, vous découvrirez une magnifique maison bourgeoise nommée villa Raoul. Les propriétaires de l'époque, ont fait sculpter sur le fronton de la maison des mascarons à leur effigie.



Presque en face, l'hôtel Very construit par l'architecte Lyonnais Virot hébergeait l'artiste Etienne Albrieux. Sur sa façade se trouve une niche avec une vierge à l'enfant. Cette rue permettait de relier le centre ville d'Allevard à l'usine de la Gorge. En effet, il n'y avait pas de route entre la place Pierre Rambaud et la rue de la Gorge.



La vallée du Bens a abrité la Chartreuse de S^t-Hugon fondée en 1173. Considérés comme les premiers maîtres des Forges, les moines chartreux maîtrisaient la technique de transformation du minerai de fer établi le long du torrent des martinets (moulin à fer) afin de réaliser des objets taillants ou tranchants. Ils maîtrisaient aussi les techniques d'extraction. Sur proposition de Joseph Cassera, le 7 avril 1978, cette voie située sur les hauteurs d'Allevard, est baptisée rue des Chartreux.

*La suite
dans le prochain
Allevardin...*

Alphonse Collin



Paul Custillon

À l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, Paul Custillon, nous propose de ne pas oublier la mémoire d'Alphonse Collin. Né en 1923, Alphonse Collin a disparu à l'âge de 21 ans, arrêté par la Gestapo, matraqué et fusillé pour la défense de ses idées au château du Vors, à Lancey. Il a été décoré de la Croix de Guerre. Notre mémoire collective a oublié son sacrifice. Ces lignes, dictées par la mémoire de son ami d'enfance Paul Custillon, visent à rappeler son engagement et son sacrifice.

Alphonse habitait Allevard. Son père avait été gazé pendant la première guerre mondiale. Sa mère était veuve. Il était pupille de la nation.

Pour éviter d'être enrôlé dans le STO, Alphonse Collin avait réussi à se faire embaucher à la scierie Millat.

Refusant de se subordonner aux règles de l'occupant, il avait participé, le 11 novembre 1942, à un défilé interdit par les autorités devant le monument aux morts de la commune. Il n'y avait là qu'une quinzaine de jeunes braves, dont Jacques Quillet et Paul Custillon.

Avec quelques autres, il aidait au ravitaillement des maquis (pain, tabac, pomme de terre, essence), et à leur armement, participait à des opérations de surveillance et de résistance au sein des groupes francs, contribuait à l'arrestation des collaborateurs qui dénonçaient les chefs de la résistance. Lorsque l'hôtel Ermitage a reçu la légion des volontaires français, Alphonse Collin n'a pas hésité, avec quelques camarades, à pénétrer dans l'établissement pour y créer le désordre et emporter les couvertures,

si nécessaires aux maquisards.

Il a aussi cambriolé le dépôt de la Viscamine à Pontcharra, pour y voler des draps appartenant à la Marine de Toulon et utiles au Maquis.



Alphonse Collin

Alphonse Collin était donc un vrai résistant.

Alors qu'ils étaient sous les ordres du capitaine Henri Brest, le 20 juillet 1944, la Gestapo fait une rafle à Allevard. Alphonse et Paul marchent tranquillement en direction de la poste, lorsqu'ils comprennent subitement le danger.

Les allemands rattrapent Alphonse Collin et un de ses autres amis, Ruat (de La Rochette).

Les deux hommes sont interrogés à la Gestapo à Grenoble.

Alphonse dispose de

« bons de bûcheron » : il travaille chez Milliat et n'est pas dans l'illégalité. Il est relâché.

Au retour, à Frogès, il croise une colonne allemande alors qu'il fait du stop pour remonter à Allevard.

Il est arrêté de nouveau.

Les allemands sont énervés. Ils matraquent et tuent Alphonse, son copain, et le jardinier du Château à Lancey.

Il a alors 21 ans et défend la France libre.

Côté bibliothèque

Les Mapuche du Chili

Une animation autour des Mapuche du Chili le samedi 21 mai à partir de 14h.

- ★ **14h 18 h** : sélection de livres sur le chili à la bibliothèque, exposition d'art plastique regroupant les travaux des élèves de l'école municipale des arts et textes et dessins réalisés par l'école St-Hugues.
- ★ **17h** : lecture de contes mapuche par Cécile Laforêt, dans la bibliothèque.

Infos: 04 76 73 65 07

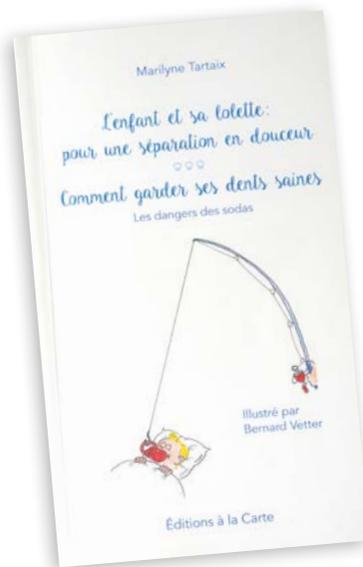
Les rencontres d'auteurs en 2016

- ★ **Lundi 23 mai** :
Brigitte Geromin.
- ★ **Lundi 20 juin** :
Valérie Brun.
- ★ **Lundi 18 juillet** :
Claire Gaillard.
- ★ **Lundi 29 août** :
Sylvie Domenjoud.
- ★ **Lundi 19 septembre** :
André Gobry.
- ★ **Lundi 10 octobre** :
Georges Salamand.

Infos: www.facebook.com/bibliotheque.pourtous.allevard



L'enfant et sa lolette : pour une séparation en douceur



Marilyne Tartaix, enfant du pays, est médecin dentiste, pédodontiste et a obtenu le prix scientifique de l'Académie Belge de Dentisterie Pédiatrique en 2001.

Dans cet ouvrage très drôle, elle raconte 10 histoires vraies à travers lesquelles elle explique les moyens divers utilisés par les parents pour que leur enfant se sépare de sa tétine. La deuxième partie de l'ouvrage révèle les messages fondamentaux pour garder un capital dentaire intact et avoir une meilleure hygiène de vie.

L'Opérastage de la Fabrique Opéra

Une académie d'été ouverte aux élèves et au public

La Fabrique Opéra prendra ses quartiers d'été à La Pléiade pour accueillir les élèves de l'Opérastage qui se tiendra à Allevard du 9 au 17 juillet. Cette académie s'adresse aux amateurs de chant et piano de tous horizons qui désirent progresser et partager une passion commune pour l'opéra. Au programme des cours collectifs et/ou individuels pour les choristes, les chanteurs lyriques, les pianistes accompagnateurs, les chefs de chant et la direction de chœur. A ce stage seront associés, pour ceux qui le souhaitent, des moments de détente aux thermes ou encore une série d'activités à la carte. Quant au public, il pourra profiter pleinement de ces moments d'exception puisque les portes des cours seront ouvertes aux spectateurs et 4 concerts sont programmés.

- ★ **9 juillet** : concert des professeurs.
- ★ **13 juillet** : récital élèves solistes.
- ★ **15 juillet** : concert élèves lyriques et chœur de chambre.
- ★ **16 juillet** : concert élèves lyriques et grand chœur.

Entrée gratuite
Infos: 09 72 31 82 01
contact@operastage.com

Saison culturelle

Ambiance Latino avec « La Papa Caliente » La saison culturelle 2015/2016 s'achèvera en musique, et sur piste de danse, le samedi 28 mai, puisque La Pléiade aura le plaisir d'accueillir « La papa caliente ». Groupe de 11 musiciens « La Papa Caliente » propose un répertoire authentique qui vous permettra de goûter aux saveurs épicées de l'Amérique Latine, thème de la Biennale des arts que cette soirée clôturera (programme page 31).

Information et réservations:
Office du Tourisme 04 76 45 10 11
La Pléiade du lundi au vendredi, de 18h à 20h
04 76 45 58 51 / 06 59 23 73 77
Tarif unique: 8 €
lapapacaliente.fr



13/13, appel à participation



L'association PasVu, PasPris organise pour la 2^e année l'événement 13/13, villégiature d'art contemporain, du 13 juin au 13 septembre 2016. Dans ce cadre, l'association invite quelques artistes aux pratiques artistiques actuelles à investir la commune comme terrain d'expérimentations, mais aussi à impliquer la ville et ses habitants dans la création.

Dans ce contexte, le danseur et chorégraphe lyonnais Alexandre Da Silva invite les habitants d'Alleverd à participer à « Monuments », une performance qu'il a déjà mis en place au Centre d'Art Contemporain de Brétigny-sur-Orge, en 2014 :

« Cette performance s'appuie sur un travail autour de l'individu et du groupe mise en jeu par des rapports de poids de corps.

Ce travail s'adresse à toute personne, de 10 à 75 ans, familière avec l'idée de danse ou à l'aise avec leur corps et ne nécessite aucune technique particulière » (A. Da Silva)

Cette performance est l'occasion pour les participants de vivre une expérience unique. L'inscription est gratuite, jusqu'au 30 mai: contact@pasvu-paspris.fr

Le nombre de places est limité à 12 participants ! La performance sera présentée le 18 juin, à Alleverd, et nécessite la présence de tous les participants pour sa préparation les samedi 11 et dimanche 12 juin de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, les mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 en soirée, de 18 à 21h.

Alexandre Da Silva est danseur et chorégraphe. Il vit à Lyon. Après des études au CNDC, il devient interprète pour de nombreuses compagnies. Depuis 2012, il propose des performances in situ questionnant nos divers rapports au groupe, notamment avec les pièces Migration(s), Habitations et Monuments.

Informations: pasvu-paspris.fr ou à l'office du Tourisme d'Alleverd.

Nuit des musées Musée en fête 2016 21 et 22 mai

Le musée sera ouvert le samedi 21 mai de 17h à 21h et le dimanche 22 de 14h à 18h. Vous pourrez y découvrir la nouvelle exposition temporaire « Le Grésivaudan à la force de l'eau: des moulins aux chantournes ».



Samedi 21 mai

- ★ **20h**: visite guidée à la lumière de votre lampe frontale, agrémentée par la lecture de contes par les collégiens d'Alleverd.

Dimanche 22 mai

- ★ **10h et à 15h**: ballade découverte du cimetière d'Alleverd et de son histoire par « Les amis du Musée » (départ devant le musée).
- ★ **16h**: Jeu-questionnaire pour les enfants (8-12 ans) avec remise d'un diplôme de véritable expert en moulin !

Toutes les manifestations sont gratuites.

Le Grésivaudan à la force de l'eau : des moulins aux chantournes

Depuis le 1^{er} janvier, le musée d'Alleverd a intégré la communauté de communes du Grésivaudan. Il poursuit la mise en place d'expositions temporaires. Très prochainement « Le Grésivaudan à la force de l'eau, des moulins aux chantournes » du 21 mai au 15 octobre 2016. Tous les jours de 14h à 18h du lundi au samedi.

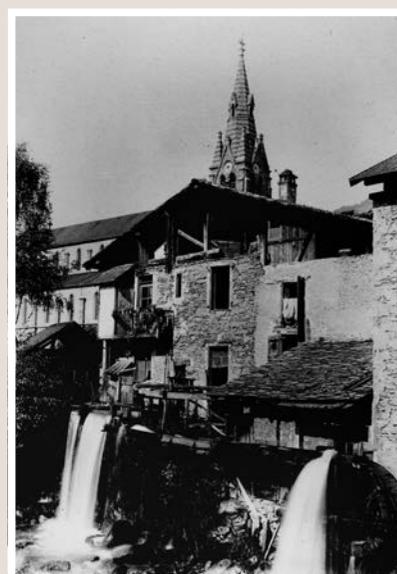
Le musée d'Alleverd propose de découvrir une thématique nouvelle la force de l'eau et son utilisation à travers les moulins à eau de la région (moulin à farine, à huile, à tan, à foulon, à papier...); les métiers qui entourent les moulins, mais aussi l'utilisation de la force de l'eau. Dans une deuxième partie, il abordera la découverte de

la houille blanche dans le massif de Belledonne et dans la vallée du Haut Bréda. Le serpent « l'Isère », qui provoquait de nombreuses inondations avant son endiguement, sera présenté dans une troisième partie.

Richement illustrée et accompagnée de maquettes, cette exposition vous invite dans le monde des moulins et des torrents de Belledonne.

Un catalogue de 48 pages accompagnera cette manifestation, ainsi qu'une exposition itinérante composée d'environ 12 panneaux qui sera également disponible pour l'ensemble des communes du Grésivaudan.

Infos: 04 76 45 16 40



La danse du Colibri

Un spectacle co-associatif et humanitaire

Après « Le Serment d'Ashoka » en 2010, dont les profits ont permis la construction d'un bloc sanitaire pour l'école de Jeanamitabh à Bodhgaya en Inde, «Le Tour de Babel » en 2012 qui a financé un groupe électrogène à l'école des filles Dede'school à Bodhgaya en Inde, l'association « Manon Dan'son Monde » vous présentera le dimanche 12 juin «La Danse du Colibri», une libre interprétation de l'histoire du film « Et maintenant on va où? » de Nadine Labaki. Neuf associations sont fédérées : Manon Dans'son Monde, La Chorale d'Allevard, La ligue d'impro d'Allevard, La chorale d'homme du Touvet, Les Circassiens de La Rochette, Le groupe Al Andaluz, Les tambours de Manon, les comédiens du Lycée « La seconde chance » à Echirolles et Art et Sons de La Rochette. Ce spectacle conjuguera musique, chant, théâtre et danse. Les bénéfices seront reversés à l'ONG « Fitsinjo » à Madagascar qui lutte contre l'exclusion scolaire en aidant notamment les jeunes mères célibataires à scolariser leurs enfants.



**Dimanche 12 juin à 14 h et 18 h
(2 séances) à La Pléiade
8 € adultes / 5 € -10 ans
Billets en vente à l'office du tourisme,
auprès des danseuses, sur place le jour
du spectacle.**

Maladie professionnelle

L'ADEVAM vous accompagne

L'ADEVAM Grésivaudan est une association gérée par des bénévoles.

Si vous êtes malade et que vous pensez que votre maladie a un lien avec votre activité professionnelle ou une pollution environnementale, elle vous propose un service d'information, d'aide et d'accompagnement dans vos démarches administratives et juridiques.

**Espace Bergès – 300, avenue des
Papeteries – 38190 Villard-Bonnot
Tél. : 04 76 71 65 42 ou 07 83 14 40 18
Courriel: contact@adevam-gresivaudan.fr
Les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois,
ouverture de 16h30 à 19h.**

Éviter la prolifération des chats : une association s'y investit



C'est avec plaisir et soulagement que l'association « Protection Chats Abandonnés » d'Allevard a appris le soutien financier de l'association « 30 millions d'Amis » pour stériliser et castrer les chats errants d'Allevard. La contrepartie était que la commune

s'engage à ne pas faire procéder à la capture de ces chats réintroduits dans leurs quartiers, tatoués au nom de « 30 millions d'Amis » pour les diriger vers une fourrière. Les membres de l'association ont accepté de capturer peu à peu ces chats, de les

conduire chez le vétérinaire, puis de les réintroduire dans leur environnement. Une intervention est prévue dans chaque quartier, mais patience, les bénévoles sont peu nombreux.

En 2015, ils ont pu réaliser 5 stérilisations ou castrations. Cependant une vingtaine de chatons ont été capturés et placés dans des familles adoptantes qui se sont engagées à faire stériliser ou castrer leur animal (déjà en 2014, 19 chats avaient été rendus stériles). Ils ont ainsi évité la prolifération.

Vous pouvez soutenir le travail de cette association par votre aide ou par vos dons, elle est seule à assurer les frais de vétérinaire et de pharmacie.

Bien entendu, la meilleure solution reste encore la civisme de chaque propriétaire qui doit prendre les mesures nécessaires pour éviter la prolifération.

Contact de l'association : 04 76 97 56 29

Plus d'un siècle de Musique en Allevard :

Le Conseil d'Administration de l'Harmonie & Rallye-Bréda prend la parole



Crée en 1867 la Fanfare des Sapeurs-Pompiers a connu des hauts et des bas au fil des guerres et des décennies. Une exposition photos, réalisée par Lucien Custillon a retracé les 100 dernières années de musique en Allevard ; elle a eu lieu lors du dernier Concert de Gala le samedi 6 juin 2015 à la Pléiade.

C'est en 1971 que le conseil municipal de l'époque, dirigé par son maire Joseph Casserra, décide de créer une École Municipale de Musique organisée par Roger Rieu, alors chef de la fanfare.

Depuis, tous les conseils municipaux successifs ont maintenu sans faille le financement de cette école reconnue pour sa valeur auprès de la collectivité.

L'efficacité de cette école municipale se traduit, non seulement par la qualité de l'enseignement dispensé mais aussi par la représentation de la musique au travers de l'Harmonie.

Le nombre d'élèves n'a cessé de croître et nous arrivons aujourd'hui au nombre de 150 élèves. Les classes se sont multipliées sous la demande pressante des parents d'élèves soucieux d'offrir à leurs enfants un choix diversifié.

L'Harmonie, fière de son École de Musique Municipale, fêtera ses 150 ans d'existence en 2017 sous les couleurs de sa nouvelle tenue.

L'École de Musique et l'Harmonie sont étroitement liées... pourquoi ?

Cette école de musique, est le vivier indispensable pour le recrutement de l'harmonie, elle permet :

- + De donner un but aux élèves pour s'épanouir dans différentes disciplines.
- + De maintenir un niveau certain à l'harmonie.
- + De maintenir un effectif honorable (les jeunes musiciens en fin de scolarité ou en recherche d'emploi quittent l'orchestre chaque année); environ 10 % seulement des entrants à l'harmonie resteront toute leur vie.
- + Au directeur, commun aux deux entités, d'organiser intelligemment la vie de l'école et de l'orchestre (80 musiciens) pour la meilleure efficacité dans le respect et l'intérêt de chacun.

L'harmonie, consciente de l'effort important de la collectivité, se fait un devoir de lui rendre les meilleurs services possibles en assurant :

- + Des concerts gratuits et de qualité pour l'animation de la station thermale.
- + Les services et cérémonies officiels (19 mars; 8 mai; 14 juillet; 11 novembre).
- + Les services festifs.
- + Des représentations du Pays d'Allevard à l'extérieur.
- + Des échanges avec des sociétés de musique régionales, nationales ou même étrangères, qui donnent lieu à des concerts.
- + Des animations populaires : festival, fête de la bière...

L'orchestre d'harmonie d'Allevard est atypique car il assure :

- + Les cérémonies officielles, il joue alors des musiques militaires et défile en ordre et au pas.
- + Les services festifs, il joue alors des musiques de fête et peut encore défiler.
- + Les concerts, il joue alors de la musique classique et contemporaine.

Comment est financée la musique en Allevard ?

- + Par la commune d'Allevard.
- + Par les cotisations des parents d'élèves.
- + Par une participation de certaines communes du canton à l'inscription de leurs administrés.
- + Par une participation du conseil départemental.

Comment se finance l'harmonie ?

- + Les dépenses de l'harmonie représentent un budget annuel de 30 000 € : elles sont assurées par les recettes de :
 - + La Fête de la Bière : 60 %.
 - + La vente des calendriers : 20 %.
 - + La subvention de la commune d'Allevard : 10 %.
 - + La subvention des communes St-Pierre, La Chapelle : 5 %.
 - + Les dons : 5 %.

À quoi sert le budget de l'harmonie ?

- + À acheter les partitions.
- + À acheter les instruments spécifiques de l'harmonie.
- + À faire des prêts à taux 0 % aux musiciens qui souhaitent acquérir leur instrument.
- + À financer les tenues : l'Harmonie vient d'investir en fin 2015 sur une nouvelle tenue, coût de l'opération 30 000 €, un emprunt sera nécessaire.
- + À financer les déplacements.
- + À financer des équipements spécifiques festifs (fours, étuves, vaisselle...).
- + À financer les moments importants de l'association (S^{te}-Cécile, Assemblée générale...).

Voilà notre organisation musicale en Allevard qui est enviée par un très grand nombre de nos voisins :

Du Touvet, de Crolles, de Grenoble... pour ne citer que les plus proches ; ceux-ci n'ont plus les moyens d'assurer tous les services que l'on peut attendre d'un orchestre d'Harmonie car ils n'ont pas ou plus :

- + D'effectif suffisant.
- + De directeur stable.
- + De moyens financiers suffisants.
- + De reconnaissance (tout simplement...).

Coût de pouce passion

Tu donnes un coup de main, on t'aide sur le coût de ta passion

Durant de nombreuses années les enfants de 11 ans habitant la commune ont eu la chance de participer à l'opération, unique en France « Destination Passion ».

Aujourd'hui, sous la direction de Carine Picceu, conseillère municipale déléguée, une nouvelle formule est lancée. Elle s'adresse aux 16-18 ans et s'intitule « Coût de Pouce Passion ».

« Tu as entre 16-18 ans, tu habites Allevard et tu as un projet personnel ou collectif qui est culturel, humanitaire, sportif, tu souhaites rencontrer un personnage public... « Coût de Pouce Passion » te permet d'en financer une partie, en échange de quoi, tu t'engages à travailler quelques demi-jour-

nées au sein de la commune pendant les vacances scolaires. A l'issue de ce travail, une somme de 100 € par demi-journée travaillée te sera attribuée, dans la limite de 3 demi-journées. »

Une première session sera organisée cet été. Pour y participer il est nécessaire de retirer un dossier au pôle enfance jeunesse et de le retourner avant le 15 juin 2016. Le dossier sera étudié par la Commission « Coût de Pouce Passion » avant un entretien personnalisé.

Si le dossier est en adéquation avec le principe du projet, une convention sera établie entre le jeune, les parents (pour les mineurs) et la ville d'Allevard.



Source Freepik.com

Infos : Pôle Enfance Jeunesse – Avenue Louaraz (face à l'entrée de La Pléiade) 04 76 13 50 60

Raquettes aux pieds pour les maternelles



Les élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle Jeanne des Ayettes ont eu le plaisir de découvrir la montagne, sa faune et sa flore en chaussant des raquettes pour des balades à « Pré rond » au Collet. Des sorties scolaires rendues possible grâce notamment à l'accompagnement de plusieurs parents que l'équipe pédagogique remercie.



Chiara, maire du conseil municipal des enfants

5^e conseil municipal des enfants

Le 11 janvier, 10 jeunes allevardins ont été élus pour constituer le 5^e conseil municipal des enfants pour une durée de 2 ans. Au préalable, comme dans toute élection, ils ont fait campagne auprès de leurs camarades à travers notamment des affiches représentatives de leurs propositions électorales.

Les élèves de l'école Pierre Rambaud et de l'école Saint-Hugues se sont ensuite rendus aux urnes pour élire démocratiquement leurs représentants, sous la vigilance de Marie-France Montmayeur, adjointe au maire en charge de la Jeunesse.

Encourager une conscience civique, responsabiliser les enfants dans la mise en place d'événements ou de projets, rendre les enfants acteurs de la vie de la cité, tels sont les principaux objectifs du conseil municipal des enfants.

Ont été élus à l'école Pierre Rambaud : Cloé Chancrin, Maéla Fievet-Saiz, Romane Gutier, Chiara Montmayeur, Chiara Pétar-di, Clara Varquet.

À l'école Saint-Hugues : Thibault Baudin-Bataille, Briec Bealem, Mattéo Tomasino. Lors de leur premier conseil, les enfants élisaient Chiara Montmayeur, maire.



Emploi et la solidarité avec Gre'Sy

La jeune association Gre'sy à Lumbin, a pour vocation d'accompagner des personnes du Grésivaudan en difficulté d'accès à l'emploi à une reprise durable de vie professionnelle au moyen d'une activité économique réelle. Elle vend à Lumbin des vêtements de bonne qualité, à partir de 2 €, et en partenariat avec des associations locales, fournit également des habits aux personnes les plus démunies.

Avec l'objectif zéro déchet, en collaboration avec Kisign et l'ESAT de Lumbin, elle donne une seconde vie aux vêtements. Tout ce qui n'est pas vendable est trié et stocké localement en vue de fabrication de chiffons ou d'isolants sur un site en réflexion avec la Communauté de communes du Grésivaudan, ce qui permettra l'embauche de 20 personnes sur un contrat avec un leader français du chiffon.

Son objectif pour l'avenir: la création de 130 emplois dans le textile en 3 ans.

Pour l'instant Gre'Sy ne dispose que du site de Lumbin où elle assure la collecte, le tri, le stockage et la vente de vêtements, en attendant d'autres locaux pour déployer ses nouvelles activités.

CERCA ZA

Chemin des Longs Prés à Lumbin.

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Contact: ct@gresy.fr - 06 41 59 34 57

Facebook: GRE'SY

La Ramée : un lieu d'animation au quotidien

Dans les maisons de retraite, l'animation est essentielle pour maintenir la joie de vivre et une belle harmonie entre les résidents et leur permettre de conserver un lien social.

À La Ramée, pas un jour ne se passe sans qu'il y ait à faire, à voir, à écouter, à participer. Chaque semaine, les résidents prennent connaissance du programme et le moins que l'on puisse dire c'est que « ça bouge » du côté de nos anciens! Travaux manuels, gymnastique, loto, concerts, conférences, cuisine, chant, tricot, visites des chiens (zoothérapie), lecture, échangent avec les enfants de l'école St-Hugues, de la crèche, du LPP, l'anniversaire de chaque résident est honoré et les fêtes calendaires sont toujours un moment festif.

La dernière née: la petite épicerie ambulante. Un adorable commerce sur roues,

coloré, qui arpente les couloirs pour permettre à chacun de faire ses petits achats ou tout simplement le prétexte à un moment d'échange dans les espaces communs et dans les chambres. Sur l'étal: friandises, gâteaux, boissons, produits d'hygiène... vendus à prix coûtant car le but n'est bien sûr pas le bénéfice financier mais celui du plaisir de l'achat en toute autonomie.

L'animation, un travail d'investissement et de passion de la part des animatrices Marlen Migdalska et Anne-Sophie Carrie, des bénévoles qui interviennent régulièrement dans l'établissement, et de sa directrice, Laurie Arnichand, qui a pris ses fonctions depuis un an et qui souhaite mettre l'accent sur ces moments de vie si importants pour les 61 résidents.



Plan Canicule : inscription des personnes fragiles

La loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées, confie au maire la charge de recenser, à titre préventif, les personnes les plus concernées par les dangers pour leur santé qu'une possible canicule pourrait leur faire courir. Ne sont pas épargnées les personnes fragiles et/ou en situation précaire.

Les habitants d'Alleverd trouveront dans cet Allevardin un bulletin d'inscription pour faciliter l'enregistrement des personnes à contacter et faciliter toute la bienveillance qui sera à apporter.

Béatrice Dequidt, conseillère municipale et vice-présidente du CCAS, ainsi que son équipe, reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations.



Nos musiciens au festival des orchestres

Une trentaine d'élèves de l'école municipale de musique, tous membres de la section « petite orchestre » ont participé, le 3 avril à Veurey Voroize, au festival des orchestres cadets et juniors, qui accueillait 150 élèves de 6 écoles de musique. C'est sous la baguette de leur directeur, Eric Ferrier, qu'ils interprétaient plusieurs morceaux. A l'issue de leurs prestations, un jury reconnaissait la qualité de cet ensemble.



Les Bugnes à la fête

Organisée sous la responsabilité de Carine Picceu, conseillère municipale déléguée, en collaboration entre la municipalité et l'office du tourisme, le dimanche 14 février avait lieu la fête de la Bugne. Les boulangers pâtisseries de notre ville ont pu y vendre leurs bugnes pour célébrer la chandeleur. Malgré la pluie, les gourmands étaient au rendez-vous, presque 30 kg de bugnes étaient écoulées. Rendez-vous l'an prochain pour une seconde édition !



« Mettons l'Isère dans nos assiettes »

Le marché d'Allevard a accueilli fin janvier l'animation du département « Mettons l'Isère dans nos assiettes » qui vise à promouvoir les circuits courts et donc l'agriculture locale. Sur le marché était installées table de cuisson et gamelles sur lesquelles Thierry Blondeau, du Restaurant « Les Alpes » à Allevard, avait pris les commandes pour mitonner un plat avec les produits achetés, au préalable, auprès des agriculteurs présents sur le marché. Cette manifestation a fait l'objet d'un direct sur Radio France Isère, partenaire de cette opération.





L'avenir évoqué avec les agents économiques

Les commerçants, hôteliers et restaurateurs d'Allevard ont été conviés mi-février et les loueurs de meublés mi-avril, par Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, pour évoquer, avec à ses côtés Martine Kohly, adjointe à l'économie, le calendrier, les conditions et les modalités mises en œuvre pour dynamiser le développement touristique dans la perspective du projet de téléporté.



224^e Saint-Joseph

Les artisans du pays d'Allevard étaient réunis le 19 mars dernier pour fêter la 224^e Saint-Joseph, dont la première édition remonte à 1792. Un moment de tradition où les artisans se retrouvent à la Chapelle Saint-Joseph pour une bénédiction avant de se rendre en procession à l'église Saint-Marcel pour assister à la messe dédiée à cette fête.



En mémoire du Cessez le feu en Algérie

Le 19 mars les anciens combattants, de nombreux élus et des habitants étaient réunis pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc.

Mauvais temps mais beau carnaval !

Pour la 3^e année, les sous des écoles publiques d'Alleverd et de Crêts en Belledonne se sont unis pour l'organisation du carnaval des enfants. Cette année, plusieurs associations locales se sont jointes à la parade qui a déambulé dans les rues d'Alleverd, dans la joie et la bonne humeur malgré la pluie, avant de se retrouver au parc des thermes pour le châtiment de Monsieur Carnaval.



Un Championnat d'aérobic régional remarqué

C'est grâce à l'association ACTPA qu'en mars La Pléiade a pu accueillir le premier championnat Rhône-Alpes d'aérobic. Une compétition ouverte au public qui a pu admirer les performances des gymnastes venues de toute la région. La journée s'est achevée par la remise des médailles, notamment aux gymnastes d'Alleverd qui ont remportées plusieurs titres. Une compétition saluée par les officiels et les participants tant pour sa remarquable organisation que pour la qualité de la structure de La Pléiade.



« À l'Arrière des tranchées » rend hommage aux femmes

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes et dans le cadre du centenaire 14-18, la commune avait choisi de présenter dans sa saison culturelle la pièce « A l'arrière des tranchées » qui s'est jouée à La Pléiade le 11 mars. Un spectacle qui a été labélisé par la Mission Centenaire 14-18 et qui éclaire le visage des femmes qui se fit multiple pour participer à l'effort de guerre.





Miss Isère élue en présence de Miss France

Pour la deuxième année consécutive La Pléiade avait l'honneur d'accueillir l'élection de Miss Isère et, encore une fois, c'est devant une salle comble que les candidates concouraient au titre. Animée par le célèbre Christophe Beaugrand, la soirée ne manquait pas de charme avec notamment la présence d'Iris Mittenaere, Miss France 2016. A l'issue des délibérations, c'est Cécilia Sans, de Grenoble, qui fut couronnée Miss Isère.



200 grimpeurs à Vertic'Allevard

Venus de toute la région, 200 grimpeurs se sont retrouvés à La Pléiade lors de la manifestation Vertic'Allevard 2016 organisée par l'association d'escalade Bréda'Roc. Le samedi était consacré à la compétition avec une belle soirée film-conférence, le dimanche était dédié à la découverte de l'escalade grâce à la journée « portes ouvertes » qui n'a pas manqué de succès auprès du public.



Passage du Dauphin : fête et imagination

À quelques semaines de la fête des classes, et comme le veut la tradition, les membres des classes en 5 et 6 s'étaient donnés rendez-vous pour le passage du Dauphin. Un moment très festif où les participants font preuve d'imagination, de créativité et d'allégresse pour le plaisir d'un public toujours nombreux.

L'essentiel des séances

23 novembre 2015

AFFAIRES FINANCIÈRES

Emprunt structures : convention à venir

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances indique que la commune a déposé le 29/12/14, deux dossiers de demande de prise en charge de prêt à risque par le fonds de soutien créé par l'État pour aider les collectivités ayant contracté ce type d'emprunt.

Les emprunts concernés sont les suivants :

- Contrat n° MIN255879EUR : capital restant dû : 4 215 454,33 €.
- Contrat n° MIN253642EUR : capital restant dû : 4 011 932,95 €.

Après examen de ces deux dossiers, le service de pilotage du dispositif de sortie des emprunts à risque a décidé dans une lettre en date du 16/10/15 d'accorder les aides suivantes à la commune d'Allevard :

- Concernant le prêt n° MIN255879EUR un montant maximum d'aide de 6 588 116,30 €.
- Concernant le prêt n° MIN253642EUR un montant maximum d'aide de 311 107,50 €.

Ces aides de l'État ont pour objectif de permettre aux collectivités de sécuriser sur des nouveaux emprunts à taux fixe ces emprunts à risque en participant au financement des nouveaux emprunts.

L'emprunt supplémentaire pour sortir du prêt MIN255879EUR s'élève à titre indicatif à la date du 06/10/15 à la somme de 7 575 000 €. Le montant exact du prêt sera connu le 07/12/2015.

L'emprunt supplémentaire pour sortir de l'emprunt n° MIN253642EUR s'est élevé à la somme de 300 000 € (l'emprunt a été renégocié le 08/12/2014).

L'adjoint au maire présente le planning concernant la désensibilisation de l'emprunt Franc Suisse qui se terminera le 07/12/15, par la contractualisation de l'opération de désensibilisation. Dans le but de finaliser cette opération, l'adjoint au maire propose d'autoriser le maire à signer avec l'État la convention organisant les modalités de versement de l'aide. L'aide sera versée annuellement le 15 octobre et pendant une durée de 14 ans. La convention prévoit également versement supplémentaire au titre de l'année 2015 qui sera effectué le 15/02/2016 soit 2 mois après la signature de la convention et qui servira à payer la soule des intérêts 2015.

L'opération de désensibilisation de l'emprunt « Franc Suisse » peut être résumée de la manière suivante :

Cet emprunt a été souscrit en 2007. Le capital restant dû s'élève à la somme de 4 215 454,33 €. La parité actuelle Euro – Franc-Suisse conduit à l'application d'un taux d'intérêt de 24 %.

L'adjoint au maire explique qu'avant d'engager cette opération de désensibilisation, il a été impératif d'attendre la notification de l'aide de l'État.

L'opération peut être résumée de la manière suivante :

Sur la base d'un taux fixe de 3,25 % et pendant une durée de 17 ans et 11 mois, le nouvel emprunt se

décomposera de la manière suivante :

- Capital restant dû : 4 215 454,33 €
- Emprunt supplémentaire : 7 575 000 € (montant communiqué à titre indicatif). Le montant exact du prêt sera connu le 07/12/15.

Pour financer ce nouvel emprunt, l'État a mis en place un fond de soutien. La commune percevra un montant maximum d'aide de 6 588 116,30 € qui sera versé annuellement pendant 14 ans soit un montant annuel de 446 000 €. La durée du prêt sera rallongée de 4 ans permettant ainsi la stabilisation des annuités de prêt : 1 650 000 € en 2016.

Le maire indique qu'une autre solution existait : la procédure contentieuse. Suite à la préconisation de Monique HILAIRE ancienne adjointe au maire chargée des finances, la commune d'Allevard n'a jamais voulu suivre cette voie.

Toutes les communes (ou au moins une grande partie) qui ont engagé une procédure contentieuse à l'instar de la commune de Chambéry ont été pénalisées. Jérôme BAUDIN précise que la commune de Chambéry a déposé son dossier tardivement (à la différence d'Allevard) et devra acquitter une annuité en 2016 de 800 000 € (sans aide de l'État).

Jérôme BAUDIN conclut en indiquant qu'un 2^e emprunt (qui a été renégocié le 08/12/14) bénéficiera d'une aide pour un montant maximum de 311 107,50 € (finançant ainsi l'emprunt supplémentaire souscrit qui s'élève à 300 000 €).

Vote : 18 voix pour

1 voix contre (Louis ROUSSET)

5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL).

Emprunt autorisation de signer un protocole transactionnel avec la caisse française de financement local et la SFIL

Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire chargé des finances indique que dans le cadre de l'opération de désensibilisation de l'emprunt Franc Suisse (n° MIN255879EUR) et dans le cadre de la conclusion du protocole transactionnel à intervenir avec la Caisse Française de Financement Local et la SFIL, il est impératif que la commune d'Allevard acquitte auprès de la SFIL la somme de 643 369,13 € au titre des intérêts pour l'année 2015. Aucune pénalité de retard n'est appliquée.

L'échéance acquittée par la commune en juin était calculée sur un taux d'intérêt annuel de 8 % alors que le taux réel était de 24 %. Par conséquent la commune d'Allevard doit payer la somme de 643 369 € dont une partie doit être acquittée avant la phase de désensibilisation (07 décembre 2015).

L'adjoint au Maire propose de payer à la SFIL la somme de 643 369,13 € (intérêts de retard de l'emprunt n° MIN255879EUR) selon les modalités suivantes :

- 100 000 € avant le 07 décembre 2015
- 446 000 € en février 2016
- 97 369,13 € en octobre 2016

Le conseil municipal approuve la conclusion du protocole transactionnel.

Vote : 18 voix pour

1 voix contre (Louis ROUSSET)

5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

Convention frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Crolles

Marie-France MONTMAYEUR, adjointe au maire chargée de la Vie Scolaire propose au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Crolles avec une participation financière sur la base de 1,11 € par élève du premier degré scolarisé à Allevard.

Le montant de la participation pour l'année scolaire 2015/2016 s'élève à 434,01 € (391 élèves).

Vote : unanimité

INTERCOMMUNALITÉ

Rapport de la commission locale d'évaluation de transferts de charges

En application de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, une commission locale d'évaluation des transferts de charges a été créée par délibération de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan du 25 avril 2014. Le rôle de cette commission est d'évaluer les transferts de charges entre la communauté de communes du Pays du Grésivaudan et ses communes membres. Compte tenu des transferts de compétence au 1^{er} janvier 2015, il convient d'approuver le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges.

Le conseil municipal approuve le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges.

Vote : unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, indique que le SIVOM pour l'aménagement et la gestion de la station du Collet d'Allevard a été destinataire d'une lettre en date du 29/09/15 émanant de Jean-Paul Bonnetain, Préfet de l'Isère. L'inscription de cette structure intercommunale dans le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit sa dissolution. La commune d'Allevard en sa qualité de commune membre doit émettre un avis sur la proposition de schéma départemental de coopération intercommunale. Il est précisé que le conseil municipal dispose d'un délai de deux mois à cette notification pour se prononcer par délibération sur les prescriptions du schéma départemental de coopération intercommunale.

En réponse, le conseil municipal accepte la dissolution du SIVOM du Collet, uniquement dans le cas où la communauté de communes le Grésivaudan prendrait en charge la compétence « gestion et développement du domaine skiable du Collet d'Allevard » sans préjuger de l'extension de cette compétence au bénéfice d'autres domaines skiables du territoire.

- En effet, dans l'hypothèse de la dissolution du SIVOM du Collet et d'une gestion directe par les Communes d'Allevard et de la Chapelle du Bard, il

est manifeste que la commune de la Chapelle du Bard ne pourrait pas assurer la gestion de 50 % du domaine skiable situé sur son territoire et que la commune d'Allevard n'aurait pas compétence pour se substituer à elle.

- D'autre part il est manifeste d'au moment où la loi prévoit la communautarisation de la promotion touristique, tout conduit à coordonner au plan communautaire les efforts d'investissement de développement et de promotion touristique.
- Toutefois, la dissolution préconisée par l'État inquiète la commune dont l'économie et l'équilibre social dépendent exclusivement de la ressource touristique.

Aussi, le Conseil Municipal demande que la Communauté de Communes s'engage à :

- La création d'une instance consultative locale (conseil local) comprenant des représentants : des anciennes communes membres, des agents économiques locaux (école de ski, commerçants, restaurateurs, centre de vacances, clubs de ski ...),
- À la mise en place d'une gouvernance économique adaptée à l'activité commerciale qui pourrait se décliner sous la forme d'une société publique locale.
- Au respect du schéma de développement 2016-2025 défini par le Syndicat Intercommunal et adopté par celui-ci depuis 2014.

Enfin le conseil municipal demande que les services juridiques de la préfecture soient saisis pour définir les conditions financières et juridiques du transfert, notamment pour le transfert du personnel et les actifs du SIVOM, la reprise des emprunts, les règles de fonctionnement ultérieures de la gestion des voiries.

Le maire présente les avantages et les inconvénients de cette délibération acceptant la dissolution du SIVOM du Collet.

Les avantages sont les suivants :

- Le soutien d'une collectivité publique de 100 000 habitants.
- Le manque de neige sera plus facile à supporter
- Le plan de développement pourra être financé.

Les inconvénients sont les suivants :

- Le SIVOM ne sera plus maître des embauches, des tarifs, des dates d'ouverture et de fermeture.
- Le SIVOM n'aura plus la maîtrise des investissements.
- La perception d'Allevard perdra une partie de son activité comptable.

Il conclut que cette délibération est une réponse à l'injonction du préfet et ne remet pas en cause la construction du télésiège des Plagnes.

Vote : *unanimité*

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Subvention exceptionnelle

Sur proposition de Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Pays d'Allevard Football Club (PAFC). Cette subvention est destinée à compenser la perte financière relative à l'annulation de la soirée dansante du samedi 14 novembre 2015 à la Pléiade (en raison de l'attentat du vendredi 13 novembre 2015 à Paris).

Vote : *unanimité*

DIVERS

Commémorations de la guerre 14/18

Virginie LAGARDE, conseillère municipale déléguée au protocole et aux journées nationales informe le conseil municipal que la commune d'Allevard a commencé à mettre en place des animations dans le cadre des commémorations de la guerre 14/18. Ce projet intitulé « Mémoire de la guerre 14/18 en Pays d'Allevard » se déroulera de 2014 à 2018 avec pour objectif la réalisation d'animations culturelles (théâtre, expositions, banderoles, animations musicales, etc..) accessibles à tout public.

Une demande de labellisation auprès de la mission du centenaire a été déposée par la commune d'Allevard (étude du dossier en cours au niveau national).

L'ensemble des dépenses pour ce projet est évalué à 19 700 € pour la période 2014/2018.

Afin de pouvoir financer ce projet, Madame Virginie LAGARDE propose au conseil municipal de déposer des dossiers de demande de subventions auprès du conseil régional, du conseil départemental, d'espace Belledonne, de la Mission du centenaire, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Communauté de Communes.

Vote : *unanimité, moins 4 abstentions (Fabienne LEBE, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL).*

21 décembre 2015

AFFAIRES FINANCIÈRES

Fourniture et acheminement de l'énergie : contrat avec la société SAS ENALP

Gilbert EYMIN, adjoint au maire chargé des travaux, indique qu'une directive européenne a fixé de nouvelles règles communes pour le marché intérieur de l'électricité. Par l'application de celle-ci, les tarifs réglementés de vente de l'électricité disparaissent selon le calendrier suivant: Au 01.01.16, cela concerne les bâtiments dont la puissance électrique souscrite dépasse 36 kVA (tarifs jaunes et verts). Pour les acheteurs publics, la mise en concurrence est de ce fait obligatoire pour tous les sites correspondant au seuil indiqué ci-dessus et impose ainsi de recourir aux procédures prévues par le code des marchés publics. En conséquence, la commune a lancé une consultation dans le cadre de la procédure marché adaptée. Une entreprise a déposé une offre. Ce contrat concerne deux bâtiments: La Pléiade et le pôle jeunesse. La commission MAPA a proposé de retenir la société SAS ENALP, dont le siège social est : 32, rue de Savoie 74910 SEYSSEL.

Durée du contrat : 3 ans à partir du 01.01.16, option AlpEnergie'Pure (avec cette option la commune d'Allevard disposera d'une électricité d'origine 100 % renouvelable).

Avec ce nouveau contrat le coût de l'énergie avec une option énergie verte sera sensiblement équivalent (de l'ordre de 15 000 €).

Vote : *unanimité*

DIVERS

Campagne de dératisation

Virginie LAGARDE, Conseillère Municipale déléguée, propose de signer un contrat de dératisation avec la société ISS HYGIENE ET PREVENTION pour un montant total de 2 057,54 € HT

Vote : *unanimité*

Contre la fermeture du centre de médecine du travail d'Allevard

Bernard ANSELMINO, adjoint au maire chargé du personnel présente au Conseil

Municipal la lettre non signée du 08/12/15 émanant de l'association Alpes Santé

Travail concernant la fermeture du centre de médecine de travail d'Allevard. Cette décision brutale de supprimer cette permanence organisée dans les locaux de l'établissement thermal prend effet à compter du 31/12/15. Cette décision a été prise sans aucune concertation auprès des principaux employeurs du Pays d'Allevard. Le conseil municipal s'oppose à la fermeture du centre de médecine du travail d'Allevard. Il demande impérativement à l'association loi 1901 « Alpes Santé Travail » l'organisation d'une réunion de concertation.

Vote : *unanimité*

18 janvier 2016

AFFAIRE FINANCIÈRE

Emprunt – autorisation de signer un protocole transactionnel avec la Caisse Française Local et la SFIL

La commune d'Allevard avait souscrit en 1997 un emprunt d'un montant de 50 050,20 €, souscrit en Francs suisses. Dans le but de le sécuriser, la commune d'Allevard a donc signé un protocole avec la banque permettant de transformer l'emprunt sur la base d'un taux fixe de 3,82 %.

Vote : *unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL)*

DIVERS

Dématérialisation des documents budgétaires : convention à intervenir avec l'État

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, souhaite que la commune d'Allevard s'engage dans le processus de dématérialisation et de télétransmission des documents budgétaires (budget primitif, décision modificative, budget supplémentaire, compte administratif) au représentant de l'État dans le département. Actuellement toutes les délibérations du conseil municipal sont télétransmises à la Préfecture. La convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité est approuvée.

Vote : *unanimité*

Adhésion au dispositif « villes et villages amis des équipes de France »

Martine KOHLY, adjointe au maire chargée des sports, propose que la commune adhère au dispositif « Villes et villages amis des équipes de France ».

Par cette adhésion, la commune d'Allevard décide de soutenir l'équipe de France de ski et de snowboard. Montant de l'adhésion : 500 €.

Il est décidé, dans le cadre de ce dispositif, de mettre en place une signalisation spécifique (par l'achat de 5 panneaux au tarif de 56 € H.T. le panneau).

Vote: unanimité, moins 1 abstention (Hubert SALINAS).

École de musique « Noël revol » : demande de subvention

Patricia HERNANDEZ, Conseillère Municipale, indique que la commission permanente du conseil départemental a attribué à la Commune d'Allevard, pour l'année 2015, une subvention pour le fonctionnement de l'École de Musique de 6200 €. Pour 2016, le conseil municipal sollicite auprès du président du conseil départemental l'attribution d'une subvention pour le fonctionnement de l'École de Musique.

Vote: unanimité

8 février 2016

THERMALISME

Établissement thermal

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire, rappelle que la commune d'Allevard a racheté les Thermes en 1997 afin d'éviter la fermeture de cette activité économique majeure pour le pays d'Allevard.

Pendant 19 ans, la commune a soutenu activement les Thermes sur le plan financier par le biais d'augmentation de capital, de subvention d'investissement et d'avance en compte courant. Tous ces soutiens financiers ont permis de maintenir l'activité économique principale du pays d'Allevard.

Suite aux baisses de dotation de l'État la commune d'Allevard, en sa qualité d'actionnaire majoritaire, n'est plus en mesure de soutenir financièrement cette société.

Par conséquent, une procédure de sauvegarde a été ouverte le 2 juin 2015. Depuis les mois d'octobre 2015, une recherche de repreneur / investisseur par le mandataire judiciaire auprès de l'ensemble des autres établissements thermaux a été menée.

Trois sociétés actuellement déjà exploitantes d'au moins une société thermale ont candidaté à la reprise des Thermes d'Allevard. Deux possibilités majeures étaient envisageables.

- Soit la continuité de la société actuelle,
- Soit la liquidation et cession à une nouvelle société.

La première solution a été privilégiée car elle permet d'abord la reprise de l'ensemble des salariés ensuite le paiement des créances et la poursuite des contrats dont celui de la chaufferie bois.

Le rachat du capital de la SAEM est expliqué dans la présentation.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la vente des actions au groupe Lebon (S.E.T.).

Vote: unanimité, moins 4 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL).

Élections des représentants du conseil municipal à la SAEM du domaine thermal

Le conseil municipal rappelle que deux délibérations, en date du 07/07/14 et du 15/06/15, ont été adoptées concernant l'élection de ses représentants dans différentes instances. Il décide de modifier la délibération du conseil municipal suite à la démission de Monique HILAIRE à compter du 22/02/16.

SAEM du Domaine Thermal :

Membres du Conseil d'Administration :

- Jérôme BAUDIN, représentant la commune d'Allevard, président-directeur général de la SAEM du Domaine Thermal à compter du 22/02/16, Béatrice DEQUIDT, Jean-Luc MOLLARD, Bernard ANSELMINO, Martine KOHLY

Il précise qu'à la demande de Jérôme BAUDIN la fonction de président-directeur général ne sera pas rémunérée.

Vote: unanimité, moins une abstention (Louis ROUSSET).

INTERCOMMUNALITÉ

Refus de transférer la compétence plan local d'urbanisme à la communauté de communes le Grésivaudan

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, indique au conseil municipal que la loi ALUR prévoit que la Communauté de Communes le Grésivaudan deviendra compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme à compter de mars 2017.

Toutefois, les communes membres de cet établissement de coopération intercommunale peuvent s'opposer à la mise en œuvre de la disposition de transfert automatique de la compétence urbanisme si dans les 3 mois précédant le transfert effectif, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y oppose.

En effet, Il apparaît particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence urbanisme, qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction des spécificités locales, d'objectifs particuliers, de préservation patrimoniale ou naturelle, et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre.

Le conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes le Grésivaudan.

Vote: unanimité

AFFAIRES FINANCIÈRES

Permanence juridique

Le maire rappelle que la commune d'Allevard organise depuis 1987 une permanence juridique assurée par un avocat. Le service des permanences juridiques gratuit pour les administrés avait été étendu aux habitants des communes du canton moyennant une participation financière.

Une convention avait été signée avec Me Agnès MARTIN, avocate, en date du 22/10/01.

Les communes de St-Pierre-d'Allevard (délibération du 26/01/96) et la commune de la Chapelle-du-Bard (délibération du 22/04/02) ont accepté notre proposition.

Le conseil municipal autorise à refacturer à ces communes au prorata du nombre de rendez-vous.

Vote: unanimité

Convention de mise à disposition des terrains de pétanque d'Allevard

Martine KOHLY, adjointe au maire, propose au conseil municipal de signer la convention de mise à disposition des terrains de pétanque d'Allevard au profit de l'association « Pétanque du Pays d'Allevard ».

Vote: unanimité

École municipale de musique : organisation d'un spectacle « dans des sites patrimoniaux »

Patricia HERNANDEZ, Conseillère Municipale, indique que l'école municipale de musique, en partenariat avec « Scène concept », souhaite organiser un spectacle en juin 2016 pour les élèves de l'école de musique avec 7 musiciens professionnels. L'objectif est la création d'un concert autour des musiques de Gino Vannelli, Al Jarreau, Chik Coréa orchestré pour l'harmonie et les classes de musique (chœurs et chants, violons, pianos, FM et grands élèves de l'école, danses, etc.) afin de créer des liens entre les structures et d'intégrer de nouveaux musiciens à l'orchestre de l'harmonie. Scène Concept propose de faire les orchestrations, de fournir le matériel pédagogique et d'organiser des master-class. Coût de cette prestation : 3500 €

Le conseil municipal sollicite une subvention de 1500 € de la Communauté de Communes le Grésivaudan ainsi qu'une subvention de 1500 € du conseil départemental.

Vote: unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Acquisition d'un tènement immobilier

Bernard ANSELMINO, adjoint au maire propose au conseil municipal que la commune d'Allevard procède à l'acquisition d'un tènement immobilier situé avenue Louaraz sur la parcelle AH n° 867 d'une superficie de 394 m².

En accord avec les propriétaires (l'indivision MARTINEZ / FERNANDEZ), le prix de vente a été fixé à 38 000 €. France Domaines a été consulté et a indiqué que le prix négocié de 38000 € n'appelaient aucune observation de sa part.

Le conseil municipal se porte acquéreur de ce tènement immobilier.

Vote: unanimité

7 mars 2016

Compte administratif 2015 / Commune

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire présente le compte administratif 2015 et indique que le résultat net comptable s'élève à 443 k€. C'est un excédent record qui s'explique pour deux raisons :

- La diminution des dépenses à caractère général: - 155 k€

- Les recettes exceptionnelles: + 140 k€

Le compte administratif 2015 de la commune est adopté par 20 voix pour et 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Compte administratif 2015 / Assainissement

Rapporteur: Jérôme BAUDIN

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire présente le compte administratif 2015 du service de l'assainissement.

L'excédent comptable s'élève à 121 502,14 €

Le compte administratif 2015 du service de l'assainissement est adopté par 20 voix pour et 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Compte administratif 2015 / Eau

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire présente le compte administratif 2015 du service de l'eau.

L'excédent comptable s'élève à 473 082,38 €.

Le compte administratif 2015 du service de l'eau est adopté par 20 voix pour et 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Compte administratif 2015 / Lotissement l'Eterlou

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire présente le compte administratif 2015 du lotissement de l'Eterlou. Aucun mouvement comptable n'a été réalisé en 2015.

Le résultat net comptable est de - 167 702,28 €.

Le compte administratif 2015 du lotissement de l'Eterlou est adopté par 20 voix pour et 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Débat d'orientation budgétaire 2016

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire prend la parole et procède à la lecture du texte qui a été transmis à tous les Conseillers Municipaux.

Le débat d'orientation budgétaire est un outil de prospective permettant de mettre en évidence les orientations du budget 2016 ainsi que de tracer quelques axes budgétaires majeurs pour les années à venir.

Tout d'abord, avant de se projeter dans le futur, je souhaite faire un point sur le budget 2015. L'exécution du budget 2015 aboutit à un excédent record de 453 k€. Cet excédent vient pour l'essentiel de 155 k€ d'économies supplémentaires sur les charges à caractère général et pour 145 k€ de produits exceptionnels supplémentaires. Cet excédent sera utilisé pour financer les investissements de 2016 ainsi qu'une partie des investissements de 2017.

I - Le contexte général

Selon les prévisions, le contexte général économique français en 2016 resterait stable par rapport à 2015: la croissance serait faible (1,1 % en 2015), le taux de chômage resterait élevé (10,6 % fin 2015) et le solde budgétaire de l'État français serait toujours entre -3 % et -4 % du PIB.

Pour autant, on ne peut pas dire que rien ne se passe dans le monde.

Le cours des matières premières a été divisé par deux environ. Le pétrole est passé de plus de 100 \$ le baril

à moins de 40 \$ entre l'été 2014 et aujourd'hui. L'inflation en Europe est par conséquent tirée vers le bas et le risque de déflation est devenu bien réel.

Pour faire face à ce risque de déflation la banque européenne a alors pris deux décisions majeures. La première décision est de baisser les taux d'intérêt: le taux directeur de la banque centrale européenne pour les dépôts au jour le jour est aujourd'hui négatif. En Europe 1500 milliards de dette portent un taux d'intérêt inférieur à 0 %. Ces taux d'intérêt négatifs sont une bizarrerie intellectuelle et un mystère conceptuel complet. C'est un peu comme si on inversait la loi de la gravité sur la planète finance.

La deuxième décision de la banque centrale européenne est de faire fonctionner la planche à billets à plein régime. La banque centrale européenne achète depuis mars 2015 60 milliards de dette par mois et tire ainsi encore un peu plus vers le bas les taux d'intérêt de la dette public. Malgré ce programme d'achat massif de dettes, l'inflation européenne reste légèrement supérieure à 0 % pour un objectif de 2 %. Le risque de déflation n'est donc pas encore totalement écarté pour les années à venir.

II - Impact du contexte général sur nos finances et choix pour 2016

Notre réflexion nous amène donc à faire le choix aujourd'hui de désaccoupler complètement les finances d'Allevard des turbulences à venir des marchés financiers. Notre commune est encore reliée aux marchés financiers internationaux par l'intermédiaire de deux prêts toxiques indexés sur le libor à 12 mois en dollars US. La priorité est donc en 2016 de désintoxiquer ces deux prêts avec l'aide de l'État. Cela se fera très prochainement: nous avons déjà reçu la notification de l'État pour un des deux prêts. Le deuxième impact du contexte général sur les finances de la commune d'Allevard reste la baisse des dotations de l'État qui se poursuivra encore en 2017. Je rappelle qu'en 2017 les reverses annuels nets de l'état à la commune seront inférieurs de 693 k€ par rapport à l'année 2012 soit 10 % de notre budget environ.

Face à cette perte de revenus importante, la commune choisit encore une fois de ne pas augmenter la pression fiscale pour la 9^e année consécutive et diminue donc les dépenses d'autant. La stratégie de diminution des dépenses a été fixée l'année dernière et nous nous y tiendrons en 2016 et 2017. Je rappelle que les choix faits étaient les suivants: nous ne touchons pas aux services essentiels proposés à la population par la commune. Par conséquent, la restauration scolaire, la garderie périscolaire, l'accueil de loisirs, l'étude surveillée, les séjours, les TAP, l'accueil jeune seront soutenus en 2016 de la même façon qu'en 2015 et 2014. Nous ne toucherons pas non plus aux agents économiques du pays d'Allevard en continuant à soutenir l'office du tourisme et le SIVOM du Collet d'Allevard. Pour l'office de tourisme, il a même été décidé d'augmenter en 2016 de 10 k€ la subvention versée par la commune, hors taxe de séjour.

Les soutiens aux associations de loisirs seront similaires en 2016 par rapport à 2015. Les tarifs de l'école de musique et de l'école des arts ne seront augmentés pour les allevardins que très modérément (1 %). Les tarifs de la piscine resteront identiques.

Un effort important a été fait en 2014 et 2015 sur la diminution des charges à caractère général. Ce poste de dépenses a diminué en deux ans de 293 k€/an.

Nous maintiendrons le même niveau de dépenses à caractère général en 2016 par rapport à 2015 en continuant de gérer au plus près nos dépenses quotidiennes avec la participation active de tous les employés de la commune.

Concernant le personnel communal, il a été décidé en 2014 que les départs ne seraient pas remplacés numériquement. Cette politique sera maintenue en 2016. La masse salariale aura baissée entre 2014 et 2016 de 164 k€/an hors transferts de la halte-garderie, du musée et du RAM.

III - Choix stratégiques pour les années suivantes

L'effort budgétaire sera poursuivi en 2017, mais le niveau d'effort nécessaire n'est pas encore connu. En effet, un dernier point crucial doit être abordé dans ce débat d'orientation budgétaire: il concerne nos relations financières avec la Communauté de Communes. Aucun transfert, que ce soit la halte-garderie, le musée et le RAM n'est réglé sur le plan financier avec la Communauté de Communes. L'incapacité de la Communauté de Communes de travailler avec la commune aux évaluations financières des transferts fragilise l'élaboration des budgets 2016 et 2017 de la commune.

Les sommes potentielles en jeu sont très importantes: une dépense supplémentaire de 60 k€/an pour la halte-garderie à partir de 2015, une dépense supplémentaire de 38 k€/an pour le musée à partir de 2016, un gain potentiel de 288 k€/an à partir de 2017 pour le SIVOM du Collet et un gain potentiel de 220 k€/an pour l'office de tourisme également à partir de 2017. Il est aussi à noter l'enjeu financier du transfert de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2018 qui est de l'ordre de 600 k€. On ne sait pas si cette somme, qui est la trésorerie actuelle du budget de l'eau et de l'assainissement, sera conservée par la mairie ou reversée à la Communauté de Communes.

Pour toutes ces questions fondamentales pour l'avenir des finances de la commune d'Allevard nous avons fait appel aux services de la préfecture.

IV - Conclusion

En conclusion, notre objectif global aujourd'hui est de réduire les incertitudes budgétaires que ce soit les incertitudes liées aux marchés financiers ou les incertitudes liées aux transferts d'activités à la Communauté de Communes.

Une fois ces incertitudes levées, nous bénéficierons de perspectives budgétaires sécurisées.

Les finances de la ville pourront alors se mettre au service du projet majeur de développement d'Allevard avec les aménagements à réaliser autour du projet de téléporté.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus des conseils sur allevard.fr

Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

Consternante opposition !

Lors du conseil municipal du 8 février, où il était question de la reprise de l'établissement thermal par la société Lebon, l'ensemble du personnel thermal était venu en mairie assister aux débats.

La décision publique prévoit la garantie de reprise de l'ensemble des salariés y compris saisonniers par la nouvelle société, la garantie de règlement du passif c'est-à-dire, l'assurance que tous les créanciers seront payés, et un plan d'investissement dès 2016. « Une offre inespérée », ont successivement admis le juge-commissaire et l'administrateur judiciaire à l'issue des débats.

« La société thermale redevient privée, elle n'est plus isolée puisqu'elle rejoint un groupe solide. Ce succès est lié aux efforts du personnel pendant de nombreuses années, car sans l'expertise de nos salariés, l'entreprise n'aurait pas trouvé un repreneur de cette qualité », a conclu le maire.

L'opposition (à l'exception de Louis Rousset) a décidé de ne pas prendre position. Elle s'est abstenue.

« Vous avez du courage dans la critique, mais aucun courage dans la décision » a constaté le maire.

L'opposition a alors posé la question qui la préoccupait: pourra-t-on toujours organiser des kermesses et des brocantes dans le parc thermal? Les enfants pourront-ils toujours avoir accès à l'aire de jeux (qui est municipale et donc, bien sûr, toujours accessible!)

Stupéfaction générale: ainsi, la seule inquiétude d'A.A.C. concerne l'animation du parc thermal. Pas une question sur le projet du repreneur, pas une remarque sur la promotion future du thermal, pas un mot, bien sûr, pour saluer une solution « inespérée » selon tous les observateurs. Consternant, vraiment!

La liste « Aïmons Allevard »

Espace réservé AAC

BIENVENUE

26/12 Aeris SOUGEY dit FILS

13/01 Ashley EVRARD BOURROUSSE

31/01 Maya CARLIER GÉRARD

08/02 Enzo BOUCHET-BERT-PEILLARD

12/02 Rafael GARET

04/03 Sélène FOURNIER

05/03 Maïna PETIT

07/03 Tibalt DURAND NIVELET

28/03 Kahis ARNAUD-NOUVEL

10/04 Timéo SCARPA

ILS S'AIMENT

18/07 Nicolas MESQUITA et Yafei HE

26/03 Jonathan GUIMAND et Marion KOHLY

02/04 Michel MAZEL et Danielle LACOUR-BAUDELET

ILS NOUS ONT QUITTÉS

08/11 Ginette CARRIER-GUILLOMET Vve ODDOUX

24/11 Jeannine MARTINET

06/12 Vincente GIAMPAOLO Vve VITTALLY

11/12 Roger SANDRAZ

23/12 Louis AYMARD

28/12 Camille GOTTI

13/01 Robert BUISSON-DEBON

14/01 Dominique GINER

01/02 Eliane LAMORTE épouse WOLOSZYN

01/02 Gilbert VEYRET

02/02 Jeanne GUERRE-DAILLY épouse DURAND

20/02 Fouzia BENCHAJRA épouse ZANKOUR

27/02 Adrien POUCHOT-CAMOZ-GELIN

02/03 Jean CONSTANT

06/03 Georgette SCHLEICH Vve KELLER

08/03 Giulia UGOLINI Vve SALVI

11/03 Argentine BOCCA

16/03 Jeannine AUBRY épouse CIRPRIANI

30/03 Yvonne BLANC

02/04 André BATTARD

04/04 Ester ZULIANI épouse BERTELO

Petites annonces

- ★ Portugal, petit appartement à louer dans la ville de Setúbal qui est située à 40 km de Lisbonne. Port de pêche, plages à proximité, nombreux restaurants de poisson. Photo sur demande et renseignements au 06 78 28 81 58
- ★ Vends scooter Piaggio Zip noir, neuf (0 km). 1 000 €. Tél. : 06 77 12 77 14
- ★ Cherche une personne pour faire du ménage et petits travaux domestiques, environ 2 demi-journées pas semaine, de mi-juin à mi-septembre. Voiture indispensable (hameau d'Allevard). Tél. : 06 66 57 97 19



Biennale de l'école municipale des arts

L'Amérique du Sud - Samedi 28 mai à La Pléiade

À partir de 11h : Exposition des élèves de l'école municipale des Arts. Céramiques, sculptures, peintures – enfants, ados, adultes

- ★ **10h30** : Rendez vous place de la résistance. Départ du défilé costumé animé par le groupe Batuk'adabra et la compagnie Jyrco.
- ★ **A partir de 11h** : Exposition « aux couleurs du Chili », les Mapuche par l'association « Cairn Chili » en collaboration avec les élèves de l'école municipale des arts et de l'école St-Hugues. Exposition-vente d'artisanat par l'association « Tierra del Fuego ».
- ★ **12h** : Vernissage de l'exposition.
- ★ **13h30** : Présentation et dédicace du livre « Un ruban autour d'une bombe », biographie textile de Frida Khalo par l'auteur Rachel Vine-Krupa.
- ★ **14h** : « Guyane en rêve, rêves de Guyane », documentaire, conférence et dédicace de romans par l'auteur Jean-Claude Baise.
- ★ **A partir 14h30** : Ateliers participatifs pour les enfants sur une œuvre collective.
- ★ **15h** : « L'Amazonie racontée par un indien d'Amazonie », rencontre avec Ildomar Mesquita dos Santos, ami et traducteur dans ses déplacements en France du chef Raoni.
- ★ **16h** : Déambulation musicale avec le groupe Caicedo, compositions originales par Dora Caicedo de la compagnie « Air d'ailleurs ».
- ★ **17h** : Présentation et lecture dédicace autour du livre « L'éloignement, voyage au pays sans nom », à la rencontre de la forêt amazonienne et de ses habitants, par Lionel Seppoloni (auteur, professeur de lettres au collègue Flavius Vaussenat).
- ★ **18h** : « Arts et mythes de la culture amazonienne », documentaire, conférence et exposition de sculptures par Jean-Michel Gassend, historien, enseignant ayant travaillé pour l'UNESCO par l'association « Onyananti ».
- ★ **20h30** : « la Papa Caliente », 11 musiciens pour une soirée salsa (réservation Office du Tourisme et La Pléiade – 8 €).

Tout au long de la journée dédicaces de livres par leurs auteurs Lionel Seppoloni, Rachel Vine-Krupa, Jean-Claude Baise, vente-exposition d'artisanat d'Amérique du Sud, exposition de l'association des sculpteurs sur bois amazonien Onyananti et bien sur les œuvres des élèves de l'école municipale des arts.

Buvette par l'association « Envie de Peindre »
Entrée libre

21 MAI

Les Mapuches du Chili
Bibliothèque - 14 h 18 h
Infos: 04 76 73 65 07

21 MAI

Concert « En chant le printemps »
Chorale du Pays d'Allevard
La Pléiade 20 h
Tarif: 5 €

28 MAI

Biennale de l'école municipale des Arts
Sur le thème de « L'Amérique du Sud »
La Pléiade – A partir de 10 h 30
> voir page 31

28 MAI

Spectacle « La Papa Cliente »
Musique Salsa
Tarif unique: 8 €
La Pléiade / 20 h 30
Réservation: Office du Tourisme et Pléiade
> voir page 17

29 MAI

Tournoi de Volley ball City Volley
Stade de St-Pierre-d'Allevard
Infos: Tél.: 06 82 30 93 15
Tél.: 06 86 57 47 25

5 JUIN

L'Allevardine, kmv Allevard / Le Collet
Course pédestre de montagne
Infos et inscriptions: www.goforitevent.fr

10 JUIN

Passage du Critérium du Dauphiné Libéré
Infos: Office du Tourisme

11 JUIN

Concert de Gala de l'Harmonie d'Allevard
La Pléiade / 20 h 30
Entrée libre

12 JUIN

La Danse du Colibri
Spectacle danse, chant, théâtre
La Pléiade – 14 h et 18 h
8 € adultes / 5 € -10 ans
> Voir page 18

17 JUIN AU 2 SEPTEMBRE

Concerts gratuits place de La Résistance
Tous les vendredis à 18 h 30
Infos: office du Tourisme

18 JUIN

Rassemblement de 2cv et bicylindre Citroën
Lac de la Mirande

25 JUIN

Concert de l'école municipale de Musique
La Pléiade – 20 h 30
Entrée libre

26 JUIN

Gala de l'association Hop & Dance
La Pléiade – 16 h
Infos: hoppdance38@gmail.com

3 JUILLET

La Belladonna
1^{er} Challenge multi sport (vélo, trail et parapente)
infos: www.coccinailes.fr

5 JUILLET AU 31 AOÛT

Marché nocturne
Tous les mardis à partir de 19 h
Place de la Résistance
Infos: office du Tourisme

6 JUILLET AU 24 AOÛT

Animations pour les enfants
Tous les mercredis après-midi, place de la Résistance
Infos: place de La Résistance

9 JUILLET

Spectacle comédie musicale « Stone »
La Pléiade – 20h30
8, 15 et 18 €
Infos et résa: Office du Tourisme

9 AU 17 JUILLET

Opérestage par la Fabrique Opéra
Académie d'été et concerts
Infos: 09 72 31 82 01
contact@operastage.com
> Voir page 16

23 ET 24 JUILLET

Meeting Cox et dérivées
Les Cox font leur cirque!
Lac de la Mirande
Infos: 06 22 61 17 93
coxteampower@free.fr

4 ET 9 AOÛT

Les Nuits Classiques du Haut-Bréda
Église de Pinsot et La Ferrière – 20 h 45
Infos et réservations: Maison de la Nature,
Musée des Forges de Pinsot, OT du Pays
d'Allevard

7 AOÛT

Belle Brocante
A partir de 9 h Centre ville
Infos: Office du Tourisme
06 12 12 67 32

11 AOÛT

Concert flûte et orgue
Guy Angelloz et claire Lizon
Église St-Marcel – 21 h
Entrée Libre

15 AOÛT

67^e Fête de la Montagne
Le Collet d'Allevard
Infos: 06 72 50 57 28

21 AOÛT

Salon du livre
A partir de 9 h - La Pléiade
Infos: 06 12 12 67 32

26, 27 ET 28 AOÛT

**L'Échappée Belle
Ultra Trail de Belledonne 2016**
Courses de montagne
Infos: lechappeebelledonne.com

28 AOÛT

**Rencontre des Anciennes Mécaniques de
Belledonne**
Parc Thermal / 12 h à 18 h
Infos: 04 76 45 82 74

23 AU 30 SEPTEMBRE

**Exposition Inspiration Pablo
Atelier Rêves de Couleurs – Hélène Munet-
Blocier**
Salle Veyton - Mairie d'Allevard
14h30 à 18h30
Infos: 09 54 59 87 06
revesdecouleurs.com



Marché nocturne